

Rapport financier

Assemblée générale mixte du 20 mai 2010

Sommaire

Rapport du directoire	18
Observations du conseil de surveillance à l'assemblée générale mixte du 20 mai 2010	34
Rapport de la Présidente du conseil de surveillance	35
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport de la Présidente du conseil de surveillance	40
Comptes consolidés	41
Etat de situation financière	41
Etat du résultat global	43
Tableau des flux de trésorerie	44
Etat des variations des capitaux propres	45
Notes annexes aux états financiers consolidés	46
Comptes Sogara	63
Comptes Centros Comerciales Carrefour	65
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	67
Comptes sociaux	68
Bilan	69
Compte de résultat	70
Tableau de trésorerie	71
Participations	72
Annexe aux comptes sociaux	73
Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	83
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	84
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	86
Résolutions de l'assemblée générale mixte	87
Attestation du responsable du rapport financier annuel	89

Rapport du directoire

MESDAMES, MESSIEURS,

LE DIRECTOIRE DE GUYENNE ET GASCOGNE VOUS A RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR VOUS PRÉSENTER SON RAPPORT SUR L'EXERCICE 2009.

1 - Société mère

1.1 Réseau commercial

La transformation des supermarchés Champion en Carrefour Market a profondément modifié ce réseau :

- 15 magasins ont pris cette enseigne au cours de l'exercice 2009 et la société compte 19 Carrefour Market au 31 décembre 2009,
- 2 supermarchés ont été agrandis : Peyrehorade et Saint-Jean Pied de Port (+ 1 400 m²),
- Le Champion de Bergerac a été cédé (- 2 000 m²).

Enseignes	31/12/2009		31/12/2008	
	Nombre	Surface	Nombre	Surface
Hypermarchés Carrefour	6	31 300 m ²	6	31 300 m ²
Supermarchés Carrefour Market et Champion	27	42 000 m ²	28	42 600 m ²
TOTAL	33	73 300 m²	34	73 900 m²

1.2 Chiffre d'affaires TTC

Les hypermarchés progressent de 0,6 % (hors carburants) ; ils gagnent des parts de marché et réalisent notamment une bonne performance en non-alimentaire (+ 0,8 %). Ils ont bénéficié du succès du programme de fidélité et de la nouvelle gamme Carrefour Discount.

Les supermarchés profitent à plein des changements d'enseigne et enregistrent une progression très satisfaisante du chiffre d'affaires (+ 8 % hors carburants).

(en milliers d'euros)	2009		2008	Variation	Variation hors carburants
Hypermarchés	305 509	52,4 %	316 039	- 3,3 %	+ 0,6 %
Supermarchés	276 400	47,5 %	268 070	+ 3,1 %	+ 8,0 %
Ventes en gros	444	0,1 %	733	NS	NS
TOTAL	582 353	100,0 %	584 842	- 0,4 %	+ 3,8 %

1.3 Ventes par rayon

Le fait marquant de l'exercice est la baisse de la quote-part des carburants dont le chiffre d'affaires est en recul de 13 % du fait de la baisse des prix (- 18 %), alors que les volumes vendus ont augmenté de 5 %, principalement dans le réseau des supermarchés.

(en %)	2009	2008
PGC (produits de grande consommation)	28,9	27,3
Produits frais	33,3	32,4
Non-alimentaire	15,7	15,0
Carburants	22,1	25,3
TOTAL	100,0	100,0

1.4 Investissements

L'essentiel des investissements de l'exercice a concerné les supermarchés :

- changements d'enseigne 4 513
- agrandissements 6 140
- acquisition foncière 2 406

Total 13 059

(en milliers d'euros)	2009	2008
Hypermarchés	3 853	12 558
Supermarchés	13 059	10 335
Entrepôts	788	548
Siège social	322	356
TOTAL	18 022	23 797

1.5 Informations sur les comptes fournisseurs

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » figure au passif du bilan pour les montants ci-dessous ; il a diminué du fait du transfert des marges arrières sur les factures d'achat.

	31/12/2009	31/12/2008
Echéances janvier	22 023	41 101
Echéances février	23 916	23 910
Echéances mars	2 822	2 677
Echéances avril	0	48
TOTAL	48 761	67 736

1.6 Résultats

- Le résultat d'exploitation est en forte progression à 6 110 milliers d'euros contre 2 643 ; il bénéficie notamment :
 - de l'évolution positive des ventes hors carburants (+ 3,8 %) et du succès des Carrefour Market,
 - du plein effet du renouvellement du contrat d'enseigne et d'approvisionnement avec Carrefour,
 - du contrôle des frais généraux.
- Le résultat financier, pénalisé par la baisse des taux courts, ne profite pas de l'augmentation de la trésorerie.
- Le résultat exceptionnel correspond aux amortissements dérogatoires sur les constructions ; il se compare défavorablement à 2008 qui comportait une plus-value de cession significative.
- Le dividende reçu de Sogara n'est pas comparable au montant 2008 qui bénéficiait de la distribution exceptionnelle effectuée en décembre 2007 par Centros Comerciales Carrefour.

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires HT	515 198	516 311
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	6 110	2 643
Résultat financier	710	1 186
Résultat exceptionnel ⁽²⁾	- 1 421	360
Résultat avant dividende et impôt	5 399	4 189
Dividende Sogara	27 219	91 381
Impôt société	- 2 843	- 829
TOTAL	29 775	94 741

⁽¹⁾dont charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI 13 10

⁽²⁾dont amortissements dérogatoires sur constructions dont plus-value sur titres Société Nouvelle Sogara dont abandon de créance Ets Quinzani - - 1 867 + 2 545 - 310

1.7 Affectation du résultat

Nous vous proposons de fixer à 3,80 euros le dividende à verser au titre de l'exercice 2009. Il est identique au montant net versé en mai 2009 (12,80 euros moins l'acompte de 9 euros payé en mai 2008). Le directoire souhaite en effet poursuivre sa politique de distribution favorable aux actionnaires en proposant un dividende stable malgré la baisse du résultat consolidé.

Le dividende sera payable le 28 mai 2010. L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison des actions auto-détenues lors de la mise en paiement seraient, le cas échéant, affectées au « report à nouveau ».

Bénéfice de l'exercice	29 775 281
Report à nouveau antérieur	27 350 241
Montant à répartir	57 125 522
Dividende (6 649 047 x 3,80 €)	25 266 379
Autres réserves	5 000 000
Report à nouveau	26 859 143

Les dividendes des trois derniers exercices se sont élevés à :

	2008	2007	2006
Nombre d'actions rémunérées	6 768 335	6 768 335	6 768 335
Nominal	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Dividende net	⁽¹⁾ 12,80 €	3,50 €	3,20 €

⁽¹⁾ dont 9 euros d'acompte sur dividende versé en mai 2008

1.8 Risques et litiges

L'information sur les risques est développée dans le rapport de la Présidente du conseil de surveillance – Procédures de contrôle interne.

- Litiges et provisions
 - Les provisions pour risques figurent au bilan pour 1 340 milliers d'euros (contre 1 174 à la clôture 2008) ; elles correspondent à des procédures contentieuses à caractère prud'homal et commercial.
 - Les provisions pour charges concernent les engagements de départ à la retraite (6 129 milliers d'euros) et de médailles du travail (360 milliers d'euros), ainsi que des impôts à décaissement différé (336 milliers d'euros).

- Engagements hors bilan

Il s'agit d'engagements immobiliers :

- location des murs de certains magasins (engagements donnés),
- locaux de galeries marchandes donnés à bail à des commerçants (engagements reçus),
- engagements d'achats d'immeubles et de travaux immobiliers dans le cadre de l'expansion.

Il n'y a pas d'engagements de caution donnée.

2 - Capital social

Le capital est composé de 6 649 047 actions de 16 euros nominal (contre 6 768 335 au 31 décembre 2008). Il a été réduit en 2009 par l'annulation des 119 288 actions propres que la société avait rachetées au cours de l'exercice 2008.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites sous la forme nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

2.1 Actionnariat

Les actionnaires connus, détenant au 1^{er} mars 2010 un pourcentage du capital supérieur :

- à l'un des seuils définis par l'article L 233-13 du Code de Commerce,
- au seuil de 2,5 % du capital ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, défini par l'article 10 des statuts, sont :

	En nombre d'actions		En droits de vote	
	Mars 2010	Mars 2009	Mars 2010	Mars 2009
Groupe familial Beau	21,29 %	20,92 %	33,04 %	32,22 %
First Eagle Investment Management (New-York) ⁽¹⁾	20,09 %	9,44 %	18,02 %	7,63 %
Holding de Lisbonne	7,40 %	-	5,96 %	-
Tocqueville Finance	4,76 %	4,97 %	3,83 %	4,01 %
International Value Advisers LLC (IVA)	3,27 %	-	2,64 %	-
Amber Master Fund SPC (Iles Caïman)	-	19,54 %	-	15,79 %
Brown Brothers Harriman (Boston)	-	6,70 %	-	5,42 %
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE	6 649 047	6 768 335	8 252 154	8 375 808

⁽¹⁾ Arnhold & Bleichroeder est devenu First Eagle Investment Management à compter du 7 décembre 2009.



Les membres du groupe familial Beau avaient signé un engagement collectif de conservation de titres portant sur les 21,29 % du capital pour une durée de 2 ans à compter du 14 décembre 2005. Cet engagement a été relayé par un engagement individuel de conservation des actions pour une durée de 4 ans à compter du 15 décembre 2007 (durée initiale de 6 ans ramenée à 4 ans par la nouvelle réglementation).

Groupe familial Beau	En actions	En droits de vote
Micheline Beau	3,43 %	4,80 %
Emmeline d'Audiffret-Pasquier	5,48 %	8,83 %
Christian Beau	5,27 %	8,50 %
Ghislaine de Montesquiou	5,73 %	9,23 %
Bertrand de Montesquiou	0,71 %	1,14 %
Indivision Beau	0,67 %	0,54 %
La Patrimoniale <i>(société contrôlée par Vincent Hollard)</i>	-	-
	21,29 %	33,04 %

Les membres du conseil de surveillance et du directoire n'ont procédé, au cours de l'exercice 2009, à aucune opération d'acquisition ou de cession portant sur les titres de la société.

2.2 Programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, la société n'est pas intervenue en bourse au cours de l'exercice 2009.

Elle a, par contre, procédé à l'annulation des 119 288 actions Guyenne et Gascogne qu'elle détenait au 31 décembre 2008. De ce fait, elle ne détient aucune action propre au 31 décembre 2009.

Nous vous demandons de renouveler, pour une période de 18 mois, l'autorisation permettant à la société de procéder à l'achat en bourse de ses propres actions. Les acquisitions, limitées à 5 % du capital, pourront être effectuées en vue de :

- procéder à l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires,
- conserver les actions achetées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

2.3 Augmentation de capital réservée aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise

Conformément à la loi sur l'épargne salariale, l'assemblée générale doit statuer sur le projet d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise ; en effet, la précédente délibération à ce sujet, qui date de trois ans (AGM du 23 mai 2007), doit être renouvelée.

Il est rappelé que la société encourage la participation des salariés au capital au moyen du plan d'épargne d'entreprise avec un abondement préférentiel pour l'acquisition d'actions Guyenne et Gascogne. Les salariés bénéficiant d'un accès au capital avec le soutien de la société, le directoire estime qu'il n'y a pas lieu de décider une augmentation de capital qui leur serait réservée.

Le plan d'épargne d'entreprise détenu par les salariés possède, au 31 décembre 2009, 46 733 actions Guyenne et Gascogne (0,70 % du capital).

3 - Conseil de surveillance et directoire

3.1 Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux :

• Emmeline d'Audiffret-Pasquier

Présidente du conseil de surveillance,
Membre du groupe familial Beau,
Née le 17 juillet 1953

Date du premier mandat : décembre 2005

Date de fin du mandat en cours : mai 2014

Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 364 482

Autre mandat au sein de Guyenne et Gascogne :

Membre du comité de direction de Sogara SAS.

• Vincent Hollard

Vice-Président du conseil de surveillance,

Membre du groupe familial Beau,

Membre du comité d'audit,

Né le 8 septembre 1929

Date du premier mandat : juin 1997

Date de fin du mandat en cours : mai 2014

Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 6 500

Autre mandat au sein de Guyenne et Gascogne :

Membre du comité de direction de Sogara SAS,

Autres mandats :

Président de Cofip SAS,

Vice-Président administrateur de Gimar Finance & Cie,

Administrateur de Quinette-Gallay,

Administrateur de Copafima,

Membre du conseil de Ansa,

Membre du conseil de I.C.C. (International Chamber of Commerce),

Membre du conseil et Président de la Société des Amis de la Légion d'Honneur,

Membre du conseil de surveillance de Foncière Inea.

• **Christian Beau**

Membre du conseil de surveillance,
Membre du groupe familial Beau,
Président du comité d'audit,
Né le 3 février 1951
Date du premier mandat : juin 1996
Date de fin du mandat en cours : mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 350 687

• **Jacques Le Foll**

Membre du conseil de surveillance,
Administrateur indépendant,
Né le 24 octobre 1946
Date du premier mandat : mai 2008
Date de fin du mandat en cours : mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 50

Autres mandats :

Président de Speedy SAS
Membre du conseil de surveillance de P.R.I. SAS, leader français de la distribution de gros des produits de la mer et d'eau douce.

• **Philippe Marini**

Membre du conseil de surveillance,
Administrateur indépendant,
Né le 28 janvier 1950
Date du premier mandat : mai 2008
Date de fin du mandat en cours : mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 50

Autres mandats :

Avocat à la Cour,
Administrateur de CIPM International,
Membre du conseil de surveillance de Gimar Finance et Cie,
Membre du conseil d'administration de Cofip.

• **Jacques de Pontac**

Membre du conseil de surveillance,
Administrateur indépendant,
Membre du comité d'audit,
Né le 10 juin 1939
Date du premier mandat : novembre 1978
Date de fin du mandat en cours : mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 250

Autres mandats :

Administrateur de Sofragi (Sicaf),
Président Directeur Général d'Optilia Diversifiée – Sicav d'Optigestion (Groupe Martin-Maurel),
Président Directeur Général d'Optilia Pythagore Europe,
Membre du directoire de la société Optigestion,
Viticulteur.

• **Bertrand de Montesquiou**

Président du directoire,
Membre du groupe familial Beau,
Né le 1^{er} juillet 1947
Date du premier mandat : novembre 1982
Date de fin du mandat en cours : mai 2014

Autres mandats au sein de Guyenne et Gascogne :

Vice-Président Directeur Général de Sogara SAS,
Vice-Président de Centros Comerciales Carrefour (Espagne).

Autres mandats :

Membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes,
Administrateur du Medef Landes,
Conseiller de la Banque de France des Pyrénées - Atlantiques.

• **Jean Boutsoque**

Directeur Général,
Né le 17 novembre 1941
Date du premier mandat : octobre 1985
Date de fin du mandat en cours : mai 2014

Autres mandats :

Président du Comité Interprofessionnel du Logement CIL 64,
Administrateur de l'Office 64 HLM,
Administrateur de l'Institut Français du Merchandising (I.F.M.).

• **Marc Léguillette**

Secrétaire général,
Membre du comité d'audit,
Né le 6 septembre 1947
Date du premier mandat : novembre 1978
Date de fin du mandat en cours : mai 2014

Autres mandats au sein de Guyenne et Gascogne :

Représentant permanent de Guyenne et Gascogne :
- au Comité de direction de Sogara SAS,
- au Conseil d'administration de Somafre SA,
Représentant permanent de Sogara au conseil d'administration de Centros Comerciales Carrefour (Espagne),
Président des filiales :
- Gerflo SA et Sacir SAS.



3.2 Rémunérations des mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Nom	Fonction	Exercice 2009	Exercice 2008
Bertrand de Montesquiou	Président du directoire	252 074	242 626
Jean Boutsoque	Directeur général	198 380	191 028
Marc Léguillette	Secrétaire général	163 880	157 344
Christian Beau	Membre du directoire	-	67 858
	Membre du conseil de surveillance	40 000	20 000
Emmeline d'Audiffret-Pasquier	Présidente du conseil de surveillance	104 000	102 000
Vincent Hollard	Vice-Président du conseil de surveillance	45 000	31 500
Jacques de Pontac	Membre du conseil de surveillance	20 000	13 000
Jacques Le Foll	Membre du conseil de surveillance	20 000	10 000
Philippe Marini	Membre du conseil de surveillance	20 000	10 000
Alexandre Delieuze	Membre du conseil de surveillance	-	3 000
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
	Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL		863 334	848 356

Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du directoire

Nom et fonction		Exercice 2009	Exercice 2008
Bertrand de Montesquiou Président du directoire	- rémunération fixe	248 876	239 428
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle	-	-
	- avantages en nature	3 198	3 198
	TOTAL	252 074	242 626
Jean Boutsoque Directeur général	- rémunération fixe	193 968	186 616
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle	-	-
	- avantages en nature	4 412	4 412
	TOTAL	198 380	191 028
Marc Léguillette Secrétaire général	- rémunération fixe	161 759	155 223
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle	-	-
	- avantages en nature	2 121	2 121
	TOTAL	163 880	157 344
Christian Beau Membre du directoire jusqu'au 18 mars 2008	- rémunération fixe	-	21 629
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle	-	45 750
	- avantages en nature	-	479
	TOTAL	-	67 858

Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du conseil de surveillance

		Exercice 2009	Exercice 2008
Emmeline d'Audiffret-Pasquier Présidente du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	13 000
	- rémunération	84 000	89 000
Vincent Hollard Vice-Président du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	13 000
	- rémunération	25 000	18 500
Christian Beau Président du comité d'audit	- jetons de présence	20 000	10 000
	- rémunération	20 000	10 000
Jacques de Pontac Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	13 000
	- rémunération	-	-
Jacques Le Foll Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	10 000
	- rémunération	-	-
Philippe Marini Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	10 000
	- rémunération	-	-
Alexandre Delieuze Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	-	3 000
TOTAL		249 000	189 500

Autres rémunérations des mandataires sociaux

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice	Néant
Actions de performance attribuées à chaque mandataire social	Néant
Actions de performance devenues disponibles	Néant
Historique des attributions de souscription ou d'achat d'actions	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Néant

Informations sur les rémunérations des membres du directoire

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Bertrand de Montesquiou Président du directoire - début de mandat : mai 1996 - fin de mandat : mai 2014	non	non	oui ⁽¹⁾	non
Jean Boutsoque Directeur général - début de mandat : mai 1996 - fin de mandat : mai 2014	non	non	oui ⁽¹⁾	non
Marc Léguillette Secrétaire général - début de mandat : mai 1996 - fin de mandat : mai 2014	oui	non	oui ⁽¹⁾	non

⁽¹⁾ Il s'agit de l'indemnité de départ en retraite



3.3 Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2009. Le rapport spécial des commissaires aux comptes mentionne uniquement la poursuite de la convention antérieure qui concerne l'indemnité de départ au profit des trois membres du directoire lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite.

3.4 Autres intérêts des dirigeants

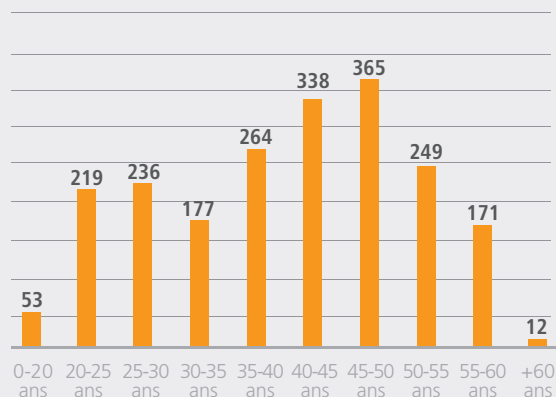
Aucun prêt ni garantie n'est accordé en faveur des mandataires sociaux par la société ou une société du groupe. Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social ou à sa famille.

4 - Informations sociales concernant la société mère

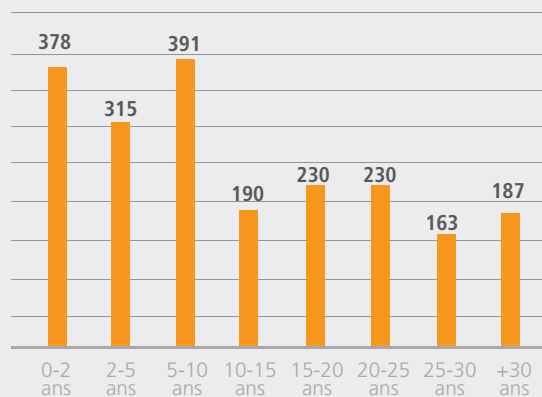
4.1 Effectif

	Cadres	Agents de maîtrise et techniciens	Ouvriers et employés	Total	Rappel 31/12/2008
EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE	176	282	1 626	2 084	2 121
Dont temps complet	175	242	782	1 199	1 266
Dont temps partiel	1	40	844	885	855
Effectif permanent	170	265	1 356	1 791	1 812
Titulaires d'un contrat à durée déterminée	1	12	208	221	200
Effectif moyen mensuel	177	277	1 600	2 054	2 077
Hommes	136	138	459	733	754
Femmes	40	144	1 167	1 351	1 367
TOTAL DES EMBAUCHES ET REPRISES	9	29	583	621	655
Contrats à durée indéterminée	6	8	70	84	131
Contrats à durée déterminée	2	19	264	285	274
Saisonniers	-	-	215	215	226
Retours congés sans solde	1	2	34	37	24
Dont reprise d'un supermarché	-	-	-	-	(27)
TOTAL DES DÉPARTS ET CESSIIONS	18	29	611	658	647
Démissions	8	10	94	112	120
Licenciements	2	6	49	57	55
Ruptures conventionnelles	5	2	32	39	-
Fin de contrats à durée déterminée	2	4	157	163	158
Fin de contrats saisonniers	-	-	215	215	227
Départs en cours de période d'essai	-	2	12	14	23
Congés sans solde	-	1	25	26	30
Retraite	1	-	10	11	31
Décès	-	-	4	4	3
Cession d'un supermarché	-	4	13	17	0
PROMOTIONS	9	5	- 14	-	-
RECLASSEMENTS	- 2	- 4	6	-	-

4.2 Pyramide des âges



4.3 Répartition du personnel par ancienneté



4.4 Rémunérations annuelles moyennes

Masse salariale (en euros)	2009		2008	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	6 341 089	1 390 226	6 326 024	1 357 534
Agents de maîtrise et techniciens	3 494 003	3 468 548	3 490 619	3 298 974
Ouvriers et employés	9 087 574	20 506 627	8 969 825	20 057 788
TOTAL	18 922 666	25 365 401	18 786 468	24 714 296

Effectif moyen	2009		2008	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	138	39	140	38
Agents de maîtrise et techniciens	138	139	141	132
Ouvriers et employés	455	1 145	461	1 165
TOTAL	731	1 323	742	1 335

Rémunération annuelle moyenne (en euros)	2009		2008	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	45 950	35 647	45 186	35 725
Agents de maîtrise et techniciens	25 319	24 954	24 756	24 992
Ouvriers et employés	19 973	17 910	19 457	17 217
TOTAL	25 886	19 173	25 319	18 513

4.5 Absentéisme

Nombre de journées d'absence (jours calendaires)	Cadres	Agents de maîtrise et techniciens	Ouvriers employés	Total	Rappel 2008
NOMBRE DE JOURNÉES D'ABSENCE	3 008	5 417	45 256	53 681	42 704
Nombre de journées d'absence pour maladie	2 471	2 700	27 054	32 225	23 792
Nombre de journées d'absence pour maladie avec hospitalisation	160	1 740	5 827	7 727	6 604
Nombre de journées d'absence pour accident du travail et de trajet	13	204	4 758	4 975	5 250
Nombre de journées d'absence pour maternité	298	663	7 423	8 384	6 793
Nombre de journées d'absence pour paternité	66	110	194	370	265

4.6 Accidents du travail

	Cadres	Agents de maîtrise et techniciens	Ouvriers employés	Total	Rappel 2008
Accidents de travail	4	10	116	130	168
Accidents de trajet	1	1	15	17	23
TOTAL	5	11	131	147	191
- dont accidents avec arrêt	3	7	93	103	130
- Nombre de journées perdues	13	204	4 758	4 975	5 250
- dont pour accident de travail	5	153	4 540	4 698	5 088
- dont pour accident de trajet	8	51	218	277	162

4.7 Formation professionnelle

	2009	2008	2007
Cadres	157	316	115
Agents de maîtrise et techniciens	190	189	144
Employés	561	558	589
Ouvriers	39	29	78
Nombre de stagiaires	947	1 092	926
Nombre de stages	192	497	554
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION	8 667	9 731	13 049

4.8 Déclaration des travailleurs handicapés

	2009							2008	
	Nbre de personnes handicapées présentes	Nbre d'unités au titre des CAT	Décompte des minorations	Unités	Nbre de bénéficiaires à employer	Unités manquantes	Contribution libératoire (en €)	Unités manquantes	Contribution libératoire (en €)
Siège social	0,75	1,91	0,50	3,16	4	0,84	4 445	0,91	4 756
Achats et logistique	10,75	2,50	1,00	14,25	10	-	-	-	-
Branche Hypermarchés	49,41	1,75	10,00	61,16	45	1,27	6 721	1,97	10 295
Branche Supermarchés	37,51	3,34	8,00	48,85	33	7,15	37 838	6,14	32 088
TOTAL	98,42	9,50	19,50	127,42	92	9,26	49 004	9,02	47 139

4.9 Budget des comités d'établissement

	2009			2008		
	Masse salariale	Fonctionnement 0,20 %	Œuvres sociales 1 %	Masse salariale	Fonctionnement 0,20 %	Œuvres sociales 1 %
TOTAL	44 288 067	88 576	442 881	43 500 765	87 002	435 008

4.10 Personnel intérimaire

Etablissements	Nombre d'intérimaires		Nombre de jours travaillés		Nombre d'heures normales		Nombre d'heures supplém.	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Hypermarchés	359	750	1 510	2 642	10 568	16 899	138	309
Supermarchés	134	128	856	812	6 254	5 213	46	70
Achats et logistique	33	31	997	685	6 978	3 843	1 484	20
Siège social	8	6	206	25	1 444	208		8
SOCIÉTÉ	534	915	3 569	4 164	25 245	26 163	1 668	407

5 - Indicateurs environnementaux

5.1 Périmètre des indicateurs

Pour chaque branche, nous présentons deux superficies :

- La superficie au 31 décembre 2009,
- la superficie pondérée des mois d'activité effective qui est retenue pour le calcul des indicateurs.

Branche hypermarchés : 6 magasins

La superficie des 6 Carrefour n'a pas évolué en 2009.

- superficie totale et pondérée des mois d'activité effective : 31 288 m²

Branche supermarchés : 27 magasins

Le magasin de Bergerac ayant été vendu le 30 novembre 2009, sa superficie est comptabilisée dans les indicateurs sur 11 mois. De même, le supermarché de Saint-Jean-Pied-de-Port et celui de Peyrehorade ayant été agrandis en 2009, leur superficie pondérée est calculée prorata temporis.

- superficie totale de : 41 989 m²
- superficie pondérée des mois d'activité effective : 42 946 m²

Branche achats et logistique : 2 entrepôts « sec » et « frais » à Labenne

La superficie des deux entrepôts de Labenne n'a pas évolué en 2009.

- superficie totale et pondérée des mois d'activité effective : 25 000 m²

Branche siège social : un immeuble de bureaux d'une superficie développée de 2 270 m²

5.2 Une stratégie environnementale réfléchie et fédératrice sur le long terme

La stratégie environnementale menée par les directeurs de branche est fondée sur la progressivité, le pragmatisme et la convergence des actions menées.

Ainsi, dans les branches hypermarchés et supermarchés, les innovations environnementales, comme l'installation de la Gestion Technique Centralisée (GTC) permettant de piloter simultanément tous les postes de consommation d'énergie, ou l'implantation de stations de lavage écologiques, ont d'abord été testées dans quelques magasins.

Une fois que leur impact sur l'empreinte environnementale a été mesuré, ces innovations sont déployées lors d'agrandissements, de transferts ou d'ouvertures de magasins. Cette démarche progressive permet de contrôler les coûts.

5.3 Une logistique plus durable pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre

Du fait de la situation géographique de ses magasins et de son entrepôt, Guyenne et Gascogne n'a pas la possibilité, pour acheminer ses marchandises, de recourir à des modes de transport alternatifs par voie fluviale ou ferroviaire. Le transport des marchandises s'effectue donc entièrement par la route. La flotte de la société couvrant seulement 12 % de ses besoins, elle affrète de nombreux véhicules auprès de 4 transporteurs et privilégie ceux utilisant des camions « propres », sans écarter les petits transporteurs locaux.

Parmi ces prestataires, le Groupe Norbert Dentressangle a signé un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies (Ademe) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Grâce au renouvellement de ses véhicules tous les 4 ans, l'essentiel de son parc est aux normes Euro 4 ou Euro 5 d'émission des rejets polluants. Pour des raisons sociétales, Guyenne et Gascogne, qui privilégie de longue date les fournisseurs régionaux, a décidé de ne pas remettre en cause ses relations commerciales avec les transporteurs locaux, même s'ils renouvellent moins fréquemment leur flotte.



Les émissions de carbone des camions, d'origine et d'âge divers, transportant les marchandises depuis l'entrepôt jusqu'aux magasins, sont difficilement quantifiables et analysables pour l'instant. Nous ne disposons cette année encore que du trajet parcouru, du trajet parcouru par surface de vente, et d'un nouvel indicateur représentatif de l'activité commerciale de la société mère que nous calculons pour la première fois, le trajet parcouru ramené au chiffre d'affaires.

Performances de la logistique

	2009	2008	2007
Trajet parcouru (km)	2 910 797	2 946 605	2 958 686
Trajet parcouru rapporté à la surface de vente pondérée ⁽¹⁾ (km/m ²)	39,2	41,0	43,7
Trajet parcouru rapporté au chiffre d'affaires ⁽²⁾ (km/k€)	6,4	6,8	6,9

⁽¹⁾ : surface pondérée des magasins par mois d'activité effective

⁽²⁾ : chiffre d'affaires hors carburants

5.4 Hypermarchés : des consommations en baisse, résultat de la poursuite des efforts

Après deux années où la superficie totale des 6 hypermarchés Carrefour de la société mère avait légèrement progressé avec l'extension des magasins d'Auch (mars 2007) et de Dax (juillet 2008), elle n'a pas varié en 2009 à 31 288 m².

Consommations et déchets des hypermarchés

	2009	2008	2007
SUPERFICIE (en m²)			
fin d'année	31 288	31 288	29 668
retenue pour les calculs	31 288	⁽¹⁾ 30 478	⁽¹⁾ 29 577
CONSOMMATION D'ENERGIE			
Electricité (MW/h)	20 896	21 392	22 052
Electricité (kW/h/m ²)	668	702	746
Gaz (MW/h)	3 511	3 610	3 731
Fuel (1 000 litres)	250,5	188,0	247,5
CONSOMMATION D'EAU			
Eau (m ³)	40 427	40 380	57 666
Eau (m ³ /m ²)	1,29	1,32	1,95
DECHETS			
Dib (t)	1 385	1 463	1 649
Cartons (t)	1 703	1 662	1 801
Plastiques (t)	87	72	94
Total déchets (t)	3 175	3 197	3 544
Total déchets (kg/m²)	101	105	120

⁽¹⁾ surface pondérée des mois d'activité effective

5.5 Supermarchés : des installations innovantes pour réduire l'empreinte environnementale

Après la cession du magasin de Bergerac en novembre et l'agrandissement de ceux de Peyrehorade en juin et Saint-Jean-Pied-de-Port en octobre, à l'occasion de leur passage sous l'enseigne Carrefour Market, la superficie globale des supermarchés a légèrement diminué à 41 989 m² à fin décembre. Par contre, en tenant compte de l'impact en année pleine des Carrefour Market de Nérac, acheté en 2008, Arudy et Villeneuve-de-Marsan agrandis en 2008, la superficie moyenne pondérée de la branche, qui est retenue pour le calcul des indicateurs, a progressé de 3,9 % sur un an.

Lors de l'agrandissement des magasins de Peyrehorade et Saint-Jean-Pied-de-Port, leur isolation thermique a été améliorée et ils ont été équipés de sas d'entrée pour limiter les déperditions de chaleur, de ballasts électroniques et de néons basse consommation. Leur parking, qui a été étendu, a fait l'objet d'un traitement paysager pour mieux s'intégrer dans l'environnement.

A l'occasion de ces modernisations, la branche s'est également penchée sur un nouveau chantier pour réduire son empreinte environnementale. Dans les magasins, la production de froid représente 60 % de la consommation totale d'électricité. Or, elle entraîne un dégagement de chaleur évacuée à l'extérieur. Pour utiliser cette chaleur d'habitude gaspillée, l'installation

d'un échangeur de récupération d'énergie a été testée avec succès à Peyrehorade et Saint-Jean-Pied-de-Port, le complément de chauffage étant assuré par des chaudières à condensation à gaz. Après ces deux magasins, le frigoriste Sepco, installé à Bayonne, équipera en 2010 les futurs Carrefour Market de Cambo-les-Bains et Saint-Pierre-d'Irube.

Consommations et déchets des supermarchés

	2009	2008	2007
SUPERFICIE (en m²)			
fin d'année	41 989	42 569	39 789
retenue pour les calculs ⁽¹⁾	42 946	41 324	38 089
CONSOMMATION D'ENERGIE			
Electricité (MW/h)	21 436	20 040	18 782
Electricité (kW/h/m ²)	499	485	493
Gaz (MW/h)	5 617	5 675	5 196
CONSOMMATION D'EAU			
Eau (m ³)	37 032	35 037	35 873
Eau (m ³ /m ²)	0,86	0,85	0,94
DECHETS			
Dib (t)	865	862	888
Cartons (t)	1 557	1 497	1 603
Plastiques (t)	131	71	102
Total déchets (t)	2 553	2 430	2 593
Total déchets (kg/m²)	59	59	68

⁽¹⁾ surface pondérée des mois d'activité effective

5.6 Entrepôt : l'effort ne se relâche pas

Consommations et déchets de l'entrepôt

	2009	2008	2007
SUPERFICIE (en m²)			
fin d'année	25 000	25 000	25 000
retenue pour les calculs	25 000	25 000	⁽¹⁾ 24 500
CONSOMMATION D'ENERGIE			
Electricité (MW/h)	2 381	2 452	1 591
Electricité (kW/h/m ²)	95	98	65
CONSOMMATION D'EAU			
Eau (m ³)	5 804	4 034	5 471
Eau (m ³ /m ²)	0,23	0,16	0,22
DECHETS			
Cartons (t) ⁽²⁾	115	102	Pas de tri sélectif dans l'entrepôt sec
Plastiques (t) ⁽²⁾	68	66	
Total déchets (t)	399	406	358
Total déchets (kg/m²)	16	16	14

⁽¹⁾ surface pondérée des mois d'activité effective

⁽²⁾ la branche achats logistique trie en totalité ses déchets cartons et plastiques depuis février 2008



5.7 Siège social : prise de conscience progressive des enjeux environnementaux

Même si son activité n'a pas un impact notable sur l'environnement, le siège social, qui emploie 3,9 % de l'effectif du groupe (81 salariés) au sein de ses 2 étages de bureaux d'une superficie de 2 270 m², publie désormais ses consommations d'énergie et d'eau. A raison de 178 kWh d'électricité et de 60 kWh de gaz par m², les dépenses énergétiques de ce bâtiment, occupé depuis mai 2007, sont modestes. D'une architecture et d'une construction ultra-modernes, il a, en effet, été équipé des dernières innovations environnementales : éclairage automatique à détecteur de présence dans les parties communes, climatisation « double-flux », chauffage par chaudière à condensation... De plus, des règles de fonctionnement respectueuses de l'environnement ont été définies. Grand utilisateur de papier, le siège social publie également sa consommation annuelle.

Consommations du siège social

	2009
SUPERFICIE (en m²)	
fin d'année	2 270
CONSUMMATION D'ENERGIE	
Electricité (MW/h)	403
Electricité (kW/h/m ²)	178
Gaz (MW/h)	136
Gaz (kW/h/m ²)	60
CONSUMMATION D'EAU	
Eau (m ³)	1 097
Eau (dm ³ /m ²)	483
PAPIER	
Feuilles A4 (en nombre de ramettes)	950

6 - Filiales

Les filiales Sogara et Centros Comerciales Carrefour exercent leur activité dans le même secteur professionnel que la société mère (hypermarchés et supermarchés). De ce fait, l'information sur les risques présentée dans le rapport sur le contrôle interne et dans le présent rapport est pertinente pour les filiales en ce qui concerne les risques d'exploitation.

Par ailleurs, et comme la société mère, les filiales ne sont pas exposées à des risques financiers et de marchés significatifs :

- Sogara dispose d'une trésorerie positive placée sans risque en compte courant auprès de Carrefour.
- Centros Comerciales Carrefour est endettée à taux fixe et place ses excédents de trésorerie d'exploitation de la même façon que Sogara.

6.1 SOGARA

Le réseau des 13 hypermarchés de Sogara a été modifié en 2009 par la réduction de la surface de vente du Carrefour de Portet-sur-Garonne (de 24 400 m² à 18 000 m²). La taille de ce magasin (le plus grand hypermarché français) s'est révélée excessive pour le confort des clients et les coûts de fonctionnement. Sa réduction va permettre une amélioration des conditions d'exploitation ainsi que l'extension de la galerie marchande sur la surface disponible.

Sogara a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires TTC de 1 629,2 millions d'euros, en baisse de 5,7 % (- 2,7 % hors carburant) :

- le secteur alimentaire (- 1,6 %) a maintenu ses parts de marché,
- le secteur non alimentaire (- 4,9 %) a connu un exercice difficile comme l'ensemble des grands hypermarchés,
- les ventes de carburants (- 21 %) sont impactées essentiellement par la baisse des prix, mais également par celle des volumes (- 3 %).

Le compte de résultat est présenté sans le dividende reçu de Centros Comerciales Carrefour :

- le revenu commercial est affecté par la baisse du chiffre d'affaires et par la politique tarifaire (investissements dans les prix),
- le programme de réduction des coûts de distribution ne permet de compenser que partiellement cette baisse du revenu commercial, et le résultat opérationnel courant est en recul,
- les autres produits et charges opérationnels comportaient en 2008 une provision importante pour risque fiscal,
- le résultat financier est impacté par la baisse des taux et par une trésorerie moyenne rémunérée moins importante (après le rachat par Sogara, en 2008, des titres Société Nouvelle Sogara),
- le résultat net ressort à 24 556 milliers d'euros contre 26 974.

(hors dividende Centros Comerciales Carrefour) (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Ventes hors taxes	1 420 042	1 502 895
Revenu commercial	302 131	320 052
Résultat opérationnel courant	38 578	51 075
Autres produits et charges opérationnels	- 893	(1) - 5 095
Résultat opérationnel	37 685	45 980
Résultat financier	1 185	5 492
Charge d'impôt ⁽²⁾	- 14 314	- 24 498
RÉSULTAT NET	24 556	26 974
(1) Provision pour litige fiscal		- 5 095
(2) Dont retenue à la source sur le dividende Centros Comerciales Carrefour	- 2 471	- 4 739

6.2 CENTROS COMERCIALES CARREFOUR

La filiale espagnole compte au 31 décembre 2009 :

- 170 hypermarchés Carrefour (dont 6 franchisés) contre 168 à fin 2008,
- 101 supermarchés Carrefour Express (dont 3 franchisés) contre 98,
- 14 magasins de proximité Carrefour City (dont 4 franchisés) contre 11.

Elle a été, comme l'ensemble du secteur de la distribution en Espagne, fortement touchée par la dégradation brutale de l'économie et a dû gérer des reculs de chiffres d'affaires jamais observés :

- Hypermarchés : 8 340 millions d'euros TTC (- 8,6 % en comparable, hors carburants),
- Supermarchés : 726 millions d'euros TTC (- 6,0 % en comparable, hors carburants).

Dans ces conditions très difficiles, la bonne gestion des marges et des coûts de distribution a permis de préserver le résultat opérationnel courant qui représente 4,95 % du chiffre d'affaires HT.

Le résultat net ressort à 210 millions d'euros contre 373 pour l'exercice précédent :

- Il subit l'impact négatif des autres charges opérationnelles (plan de réduction des coûts et dépréciations d'actifs)
- et la dégradation du résultat financier du fait de la baisse des taux courts, alors que l'endettement est resté à un niveau comparable.

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Ventes hors taxes	8 969 987	9 711 213
Revenu commercial	2 139 409	2 283 416
Résultat opérationnel courant	444 326	540 156
Autres produits opérationnels	-	53 128
Autres charges opérationnelles	- 62 104	- 19 120
Résultat opérationnel	382 222	574 164
Résultat financier	- 72 681	- 44 356
Charge d'impôt	- 88 898	- 144 695
Résultat de la période	221 690	386 082
Intérêts minoritaires	- 11 362	- 12 857
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	210 328	373 225

7 - Comptes consolidés

7.1 Etat de situation financière

La consolidation des filiales Sogara et Centros Comerciales Carrefour est comptabilisée à l'actif au poste « Participations dans les entreprises mises en équivalence » :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Sogara	130 618	138 687
Centros Comerciales Carrefour	41 607	41 190
	172 225	179 877

7.2 Etat du résultat global

Le résultat du groupe ressort à 25 012 milliers d'euros (- 21,3 %) et prend en compte les éléments suivants :

- amélioration de la contribution de la société mère,
- recul modéré de Sogara,
- baisse importante de la contribution de Centros Comerciales Carrefour.

(en milliers d'euros)	2009	2008
Guyenne et Gascogne	4 077	2 926
Sogara	12 278	13 487
Centros Comerciales Carrefour	8 657	15 362
RÉSULTAT NET DU GROUPE	25 012	31 775

7.3 Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie de clôture est légèrement supérieure à celle de fin 2008 (39,4 millions d'euros contre 35,7) ; elle correspond à la seule société mère puisque la trésorerie positive de Sogara, qui s'est élevée en moyenne au cours de l'exercice 2009 à 79 millions d'euros, n'apparaît pas dans les comptes consolidés du fait de la mise en équivalence.

8 - Perspectives

Aucun événement survenu après la date de clôture de l'exercice n'a eu un impact significatif sur l'activité et la situation financière du groupe.

La politique commerciale du groupe évolue afin de s'adapter à une conjoncture qui reste peu favorable à la consommation :

- communication concentrée sur les promotions,
- développement des produits à marque de distributeur,
- effort particulier dans les hypermarchés sur l'animation des rayons non-alimentaires.

Les nécessaires efforts de gestion seront poursuivis :

- rationalisation des achats et des assortiments,
- baisse des coûts de distribution par une meilleure organisation des services centraux et par des mesures de productivité sur les surfaces de vente.

Les investissements de l'exercice seront consacrés :

- chez la société mère, à l'achèvement du passage des supermarchés à l'enseigne Carrefour Market,
- chez Sogara, à des aménagements de magasins et à la création d'un complément de galerie marchande à Portet-sur-Garonne,
- chez Centros Comerciales Carrefour, au développement des supermarchés et des magasins de proximité par des rachats et des créations de points de vente.

Observations du conseil de surveillance

à l'assemblée générale mixte du 20 mai 2010

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Votre conseil de surveillance a examiné avec attention le rapport de gestion du directoire, de même que les comptes sociaux et les comptes consolidés de Guyenne et Gascogne se rapportant à l'exercice 2009.

Le contexte général a été peu favorable à nos activités en raison de la crise mondiale qui a affecté la consommation, en France, mais encore davantage en Espagne. De ce fait, le résultat consolidé s'est inscrit en baisse de 21,3 % à 25 millions d'euros. Il faut relever pourtant quelques motifs de satisfaction grâce à la bonne performance de la société mère qui confirme son redressement, bénéficiant notamment du succès de la transformation de ses supermarchés en Carrefour Market, grâce aussi à la résistance de Sogara qui maintient globalement ses parts de marché et améliore son image-prix.

Nous tenons à confirmer notre adhésion à la politique commerciale dynamique mise en œuvre au sein de la société mère et dans les filiales pour améliorer la compétitivité de tous nos réseaux et préparer l'avenir. Dans cette optique, nous estimons que la proposition de dividende formulée par le directoire (3,80 euros) est raisonnable, compte tenu, à la fois, de la structure financière de Guyenne et Gascogne, des investissements dans la politique commerciale et de nos objectifs de développement.

Comme au cours des exercices précédents, votre conseil de surveillance, tout au long de l'année, s'est tenu informé, régulièrement et complètement, de l'évolution des chiffres d'affaires et des résultats des magasins de la société et de ses filiales. Il a noté, en particulier, les importants efforts en matière de maîtrise des coûts de distribution.

Avec le concours du comité d'audit, les procédures de contrôle interne ont été vérifiées, de même que les informations comptables et financières ; l'analyse des risques a également fait l'objet d'un examen attentif.

N'ayant pas d'observation particulière à formuler, votre conseil de surveillance vous invite à approuver les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2009, et à adopter les résolutions proposées dans le cadre de cette assemblée générale mixte. Nous souhaitons, enfin, exprimer nos remerciements à tous les salariés de Guyenne et Gascogne pour le travail accompli.

Rapport de la Présidente du conseil de surveillance

1 – LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La société a décidé de se référer au code Middlednext de décembre 2009 pour la gouvernance des entreprises moyennes cotées ; celui-ci correspond à la taille de l'entreprise et à la structure de son capital. Le conseil de surveillance a notamment pris connaissance des points de vigilance qui sont des dispositions essentielles du code.

La gouvernance de l'entreprise se conforme à toutes les dispositions du code Middlednext, sauf sur deux points :

- Elle n'a pas formalisé un règlement intérieur du conseil de surveillance.
- Elle ne procède pas à l'évaluation des travaux du conseil.

Elle va, au cours de l'exercice 2010, se mettre en conformité sur ces deux dispositions.

1.1 Le Conseil de surveillance

1.1.1 Composition du conseil

Le conseil de surveillance a été renouvelé par l'assemblée générale du 21 mai 2008, il est composé de six personnes :

- Trois membres du groupe familial Beau :
 - Emmeline d'Audiffret-Pasquier, Présidente,
 - Vincent Hollard, Vice-Président,
 - Christian Beau, Président du comité d'audit.
- Trois membres indépendants ne faisant pas partie du groupe familial :
 - Jacques Le Foll,
 - Philippe Marini,
 - Jacques de Pontac, l'ancienneté de son mandat (novembre 1978) ne faisant pas obstacle à sa qualité d'administrateur indépendant.

Les informations sur les mandats et fonctions exercés par les membres du conseil de surveillance sont reprises dans le rapport du directoire au paragraphe 3.1.

1.1.2 Conditions de préparation des travaux du conseil

Les documents sont communiqués aux membres du conseil dans les jours qui précèdent la réunion. Par ailleurs, toute information importante liée à l'actualité entre deux réunions fait l'objet d'une communication.

1.1.3 Tenue des réunions

Les convocations sont faites par écrit au moins quinze jours avant le conseil ; un calendrier est fixé en séance plusieurs mois à l'avance.

Les réunions se tiennent au siège social à Bayonne ou en région parisienne.

Le conseil s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2009. Les membres du conseil sont présents à toutes les réunions (taux de présence de 93 % en 2009 et 96 % en 2008). Les délégués du comité d'entreprise assistent à toutes les réunions. Les deux commissaires aux comptes ont participé effectivement aux deux conseils portant sur l'arrêté des comptes annuels et semestriels.

Les membres du directoire assistent aux réunions du conseil de surveillance pour présenter leur rapport trimestriel :

- Activité de la société mère et des filiales,
- Résultats semestriels et annuels,
- Situation financière,
- Documents prévisionnels,
- Investissements,
- Tableau de financement,
- Projets d'expansion.

1.2 Le comité d'audit

Le comité d'audit est composé de quatre personnes :

- Christian Beau, Président,
- Vincent Hollard,
- Jacques de Pontac,
- Marc Léguillette (membre du directoire).

Le comité a pris connaissance du programme de contrôle interne et de gestion des risques. Il a procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés présentés au conseil de surveillance.

Il a rencontré les commissaires aux comptes qui ont présenté leurs travaux et diligences en matière de :

- Evaluation du contrôle interne,
- Contrôle des procédures et des comptes,
- Appréciation des risques,
- Information financière.

1.3 Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

1.3.1 Rémunérations des membres du conseil de surveillance

La Présidente du conseil, le Vice-Président et le Président du comité d'audit bénéficient d'une rémunération fixe annuelle.

Par ailleurs, l'assemblée générale a arrêté pour les jetons de présence un montant global annuel de 120 000 euros qui est réparti de façon égale entre les membres du conseil.

Les rémunérations et jetons de présence versés au cours des exercices 2009 et 2008 sont détaillés au paragraphe 3.2 du rapport du directoire.

1.3.2. Rémunérations du directoire

Les rémunérations ne comportent pas de part variable ; elles ont été fixées par le conseil de surveillance et sont indexées sur le plafond de la Caisse des Cadres ; il s'y ajoute un avantage en nature pour véhicule de fonction. (Rémunérations des exercices 2009 et 2008 détaillées au paragraphe 3.2 du rapport du directoire).

Les membres du directoire bénéficient d'une indemnité de départ en cas de cessation de leur mandat ouvrant droit à pension de retraite. Cette indemnité s'élève à 0,5 mois de la précédente rémunération annuelle du mandat par année de présence dans la société, dans la limite fixée à un an de rémunération. Cet engagement a été autorisé par le conseil de surveillance du 19 septembre 2006 et complété par une condition de performance liée au résultat net consolidé par le conseil de surveillance du 8 janvier 2009. Il a été approuvé par l'assemblée générale du 20 mai 2009.

1.3.3 Autres avantages

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas :

- de régimes complémentaires de retraite spécifiques,
- d'options de souscription ou d'achat d'actions,
- d'attributions d'actions gratuites.

1.4 Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 31 des statuts. Elles ne comportent aucune clause limitative.

Il est rappelé qu'un droit de vote double est attribué aux actions qui sont détenues sous la forme nominative depuis au moins quatre ans.

2 – Procédures de contrôle interne

2.1 Objectifs du contrôle interne

Le système de contrôle interne de Guyenne et Gascogne suit les recommandations du cadre de référence élaboré à l'initiative de l'Autorité des Marchés Financiers pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs). Il a pour objectif la maîtrise des activités et des risques :

- conformité aux lois et règlements,
- respect des objectifs fixés par le directoire,
- bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux assurant la sécurité des personnes et des biens,
- fiabilité des informations financières.

2.2 Organisation et modes opératoires

L'organisation de la gouvernance (conseil de surveillance et directoire) fournit un cadre qui permet de contrôler, lors des réunions trimestrielles, les activités et la réalisation des objectifs. Ces derniers sont fixés en début d'exercice et revus à l'occasion des résultats semestriels. Le conseil de surveillance est assisté par un comité d'audit.

Les responsabilités et les pouvoirs sont formalisés par un organigramme et des délégations de pouvoir.

- Le comité de direction, composé des membres du directoire et des directeurs des branches hypermarchés, supermarchés et logistique, s'assure que la politique et les résultats de la société sont conformes aux objectifs fixés.
- Le comité de gestion, auquel participent tous les responsables du siège, vérifie les résultats mensuels de la société et s'assure de leur cohérence grâce au suivi d'un processus budgétaire clairement défini.



La politique de gestion des ressources humaines, contrôlée par le comité de direction, utilise des outils communs à l'entreprise :

- plan de formation,
- entretiens professionnels,
- gestion des risques professionnels,
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- emploi des handicapés,
- gestion des seniors.

Le système d'information est contrôlé par le service informatique du siège qui gère l'ensemble des logiciels et des réseaux de la société.

2.3 Diffusion des informations

2.3.1 Processus de communication interne

Le reporting des informations est réalisé en interne par le fonctionnement régulier des différentes structures :

- Branches hypermarchés et supermarchés :
 - réunions de directeurs,
 - animation du réseau par les permanents du siège,
 - réunions des secrétaires sociales,
 - réunions des responsables de caisses,
 - communication permanente entre les magasins et les branches diffusant toute information significative.
- Comité de gestion : réunions mensuelles assurant un échange d'informations entre les magasins, les entrepôts et les services du siège :
 - Commentaire des éléments du tableau de bord, chiffres d'affaires, marges, frais généraux et analyse des résultats mensuels dans le cadre du contrôle budgétaire.
- Comité de direction : réunions limitées au directoire et aux directeurs de branche.
- Présentations trimestrielles du directoire au conseil de surveillance.

2.3.2 Information comptable et financière

Comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis à la fin de chaque semestre par le service comptable du siège.

Les informations parviennent des différents sites d'exploitation suivant un planning très précis édicté par la direction financière.

Le service comptable applique une procédure de contrôle et d'évaluation des actifs et effectue l'analyse des risques.

Les résultats comptables sont rapprochés des résultats de gestion (contrôle budgétaire) et les écarts éventuels sont analysés.

La qualité de l'information comptable est garantie par ce contrôle, ainsi que par la conformité à la réglementation.

Comptes consolidés

La direction financière de la société analyse les comptes de Sogara avec les responsables de Carrefour France. Elle reçoit également les informations comptables de Centros Comerciales Carrefour.

La consolidation proprement dite est réalisée par le service comptable du siège avec l'assistance d'un consultant extérieur.

Information financière

Les informations comptables (comptes sociaux et comptes consolidés) sont arrêtées par le directoire, le secrétaire général assurant la mise en forme de l'information financière.

Cette information est validée par le conseil de surveillance avant d'être diffusée, avec l'assistance d'une agence de communication, aux analystes financiers, aux investisseurs et à la presse financière.

2.4 Gestion des risques

La société Guyenne et Gascogne organise sa politique de gestion des risques autour de deux axes : recensement des risques et formation du personnel.

2.4.1 Recensement des risques

Les risques d'exploitation sont gérés, pour l'essentiel, de façon décentralisée dans les magasins et entrepôts :

Sécurité des personnes et des biens

De nombreux contrôles sont effectués par les responsables sécurité des magasins et par des organismes extérieurs :

- commissions de sécurité, qui vérifient les établissements recevant du public ;
- contrôles des installations techniques (notamment électriques) ;
- vérifications périodiques des installations Sprinkler anti-incendie ;
- vérifications des dispositifs anti-intrusion.

Sécurité alimentaire et sanitaire

- des procédures de contrôle et d'alerte sont en place pour faire face à une situation de crise ;
- les contrôles portent notamment sur l'hygiène, la chaîne du froid, et sur la traçabilité.

Risques environnementaux

Les zones de risques concernent les 28 stations services et l'entrepôt de Labenne (capacité de stockage importante).

Risques de fraudes et agressions

Ces risques portent essentiellement sur des détournements de marchandises et de liquidités.

Risques de dysfonctionnement informatique

Ces risques peuvent affecter le fonctionnement de l'entrepôt ou d'un magasin (notamment du système d'encaissement).

Risques de concurrence

L'ouverture d'un nouveau magasin concurrent peut déstabiliser la gestion d'un magasin.

Les autres risques, à caractère juridique et financier, sont gérés de façon centralisée :

Risque de crédit

Il représente un risque de pertes financières sur des créances clients et des titres de placement. Ce risque n'est pas significatif en ce qui concerne les clients du fait du faible volume des ventes aux personnes qui bénéficient de conditions de paiement à crédit et en raison du suivi régulier de leur solde. Pour les placements, la société investit uniquement dans des titres liquides, à caractère monétaire.

Risque de taux d'intérêt

Il représente des montants non significatifs car la société n'est pas endettée.

Risque de change

La société réalise la quasi-totalité de ses achats et l'intégralité de ses ventes en euros ; elle n'est pas exposée au risque de change.

Risque de bourse

La société n'intervient sur le marché boursier que pour racheter ses propres actions. Elle n'est pas exposée à un risque à ce titre dans la mesure où ces actions sont destinées à être annulées.

Risque lié à l'environnement légal

Il concerne principalement l'application de la réglementation économique (concurrence et consommation).

2.4.2 Formation du personnel

La société a développé la formation des personnels responsables sur la sécurité en magasins et en entrepôts, autour de deux axes en particulier : la sécurité alimentaire et les risques professionnels.

- La société est responsable de la qualité des produits qui sont mis en vente dans ses magasins.

Cela passe par une sélection des fournisseurs (cahiers des charges contraignants) et des contrôles lors de la réception des marchandises.

Des analyses mensuelles, portant sur l'hygiène et le respect de la chaîne du froid, sont réalisées par des laboratoires extérieurs et les résultats sont commentés lors des réunions de directeurs.

Le personnel est sensibilisé à ce risque par la mise en place de formations appropriées tant en magasins qu'en entrepôts.

Ces dispositions de sécurité alimentaire s'intègrent dans la démarche société de développement durable.

- Les conditions de travail peuvent influencer sur l'évolution des performances du personnel et les risques d'accident doivent être anticipés.

La société a mis en place en 2008 un programme de prévention et de gestion des risques professionnels qui associe l'ensemble du personnel à une meilleure connaissance des postes de travail ainsi qu'à la pratique du « bon geste ».

La formation du personnel à l'utilisation correcte du matériel, au port de vêtements de sécurité, à la mise en place de bonnes pratiques, permet de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles et d'améliorer les conditions de travail du personnel tout en réduisant les coûts.

2.4.3 Politique d'assurance

La société a souscrit un contrat d'assurance dommages et perte d'exploitation, ainsi qu'un contrat de responsabilité civile couvrant l'ensemble de ses établissements avec des franchises de faible montant.

2.5 Les activités de contrôle

2.5.1 Contrôle décentralisé en entrepôts et magasins

- Contrôle à la réception des marchandises (quantité, qualité, prix d'achat).
- Contrôle des conditions de ventes (tarifs, opérations commerciales, charte d'enseigne).
- Contrôle des marges :
 - lutte contre le vol grâce aux portiques de détection des caisses,
 - comptage des caisses,
 - inventaires physiques permanents à l'entrepôt,
 - inventaires mensuels pour les produits frais,
 - inventaires généraux semestriels et annuels,
 - résultats mensuels des magasins transmis au contrôle de gestion,
 - contrôle « hygiène et sécurité » effectué par les laboratoires spécialisés ou par un permanent du siège.



2.5.2 Contrôle centralisé au siège social

Rôle des branches

Des responsables (permanents), affectés aux directions hypermarchés et supermarchés, sont en charge du suivi des marges des magasins ; ils fixent les prix en fonction des situations locales et de la réglementation économique.

Service social

Le service social recueille, vérifie les éléments de paye fournis par les différents sites, établit la paye. Il est garant de l'application de la législation sociale.

Service comptable

Le service comptable contrôle les éléments reçus des magasins, de l'entrepôt et des services centraux (contrôle de pièces et de cohérence), avant l'enregistrement, le paiement et la justification des comptes.

En liaison avec le service trésorerie, il s'assure de l'encaissement des recettes et des avantages différés, et du suivi des règlements fournisseurs.

Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion organise et centralise l'établissement du budget de la société et le mensualise. Il assure, après vérification des éléments reçus des différents sites, la production du compte de résultat mensuel société : contrôle de cohérence, suivi budgétaire.

Il rédige l'ensemble des procédures appliquées dans la société et s'assure, en lien avec les commissaires aux comptes, de leur application.

Systèmes d'information

Les locaux techniques du service informatique (Bayonne et Labenne) sont protégés par des dispositifs de sécurité incendie et anti-intrusion. Les éventuelles interruptions d'activité provoquées par des incidents sont suivies par le constructeur.

Les réseaux locaux sont gérés et contrôlés par le service informatique de la société, alors que le réseau externe, intégré au réseau Carrefour, bénéficie de la sécurité de ce dernier.

2.6 Le pilotage du contrôle interne

Le comité de direction assure le pilotage du dispositif de contrôle interne ; les incidents constatés sont analysés par le comité de gestion qui décide de mettre en place des actions correctives.

Un questionnaire de contrôle interne, élaboré par le contrôle de gestion, a été diffusé aux magasins et aux services centraux ; il a permis de rédiger une synthèse des points forts et des points faibles.

2.6.1 Travaux de l'exercice

Au cours de l'année 2009, le comité de gestion a décidé de procéder à différents contrôles en magasins, en entrepôts et au siège. Ces contrôles, réalisés par les services du siège, ont porté sur les points sensibles de notre profession :

- procédures d'achats et de réceptions des marchandises afin de sensibiliser les responsables aux conditions d'achat, aux erreurs de livraison et aux conséquences sur les marges d'exploitation,
- procédures d'encaissement pour faire prendre conscience des risques de fraude lors du passage en caisses et limiter la démarque,
- procédures d'inventaire pour responsabiliser les managers magasins à un relevé précis et exhaustif des quantités en stock et à l'incidence directe sur leurs résultats.

Certains secteurs à risques ont nécessité des contrôles spécifiques : ristournes, suivi des immobilisations, législation sociale, sécurité informatique.

Aucun de ces contrôles n'a mis en évidence un dysfonctionnement important.

2.6.2 Evolution 2010

L'exercice 2010 verra la mise en place de nouveaux outils de gestion :

- nouveau logiciel de gestion des hypermarchés,
- dématérialisation des factures fournisseurs sur l'ensemble de la société.

Pour assurer le démarrage de ces applications dans les meilleures conditions, le comité de direction a prévu un plan de formation de tous les gestionnaires ainsi que la mise à jour des procédures de contrôle.

2.6.3 Comité d'audit

Après chaque contrôle de procédure, un compte rendu est adressé au site concerné, faisant apparaître les points sensibles à améliorer et les actions à apporter.

Une synthèse de ces travaux est présentée au comité d'audit.

Rapport des commissaires aux comptes

sur le rapport de la Présidente du conseil de surveillance

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Guyenne et Gascogne SA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidente du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Il appartient à la Présidente d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport de la Présidente, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures

de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de la Présidente. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport de la Présidente ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport de la Présidente.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de la Présidente du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport de la Présidente du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Mérignac, le 22 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

FIGEOR
Michel CHARPENTIER
Associé

AUDIAL Expertise & Conseil
Esmeralda GONZALEZ
Associée



Comptes consolidés

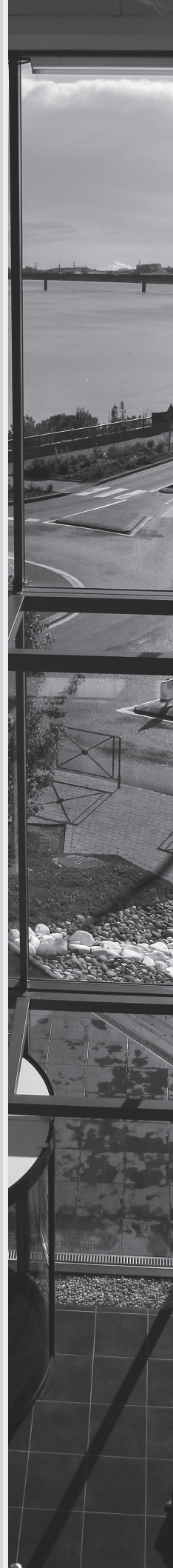
1. Etat de situation financière

(En milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles	4.1	126 239	124 240
Immobilisations incorporelles	4.2	43 434	45 212
Immeubles de placement		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.4	172 225	179 877
Actifs financiers	4.5	248	248
Actifs d'impôt différé	4.21	150	172
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		342 296	349 749
Stocks de marchandises	4.6	40 794	39 341
Clients et autres débiteurs	4.7	33 526	47 413
Autres actifs financiers		0	0
Créance d'impôt courant		34	525
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	45 299	42 474
Actifs détenus en vue d'être cédés		0	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		119 653	129 753
TOTAL DES ACTIFS		461 949	479 502

(En milliers d'euros)

Passif	Note	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	4.9	106 385	108 293
Prime d'émission		444	444
Réserves consolidées	4.9	237 143	230 094
Résultats non distribués		25 012	31 775
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ		368 984	370 606
Intérêts minoritaires		0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		368 984	370 606
Provisions à long terme	4.10	6 542	6 033
Passifs financiers	4.11	950	1 107
Impôt différé	4.21	1 780	1 480
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		9 272	8 620
Découverts bancaires	4.8	5 805	6 738
Emprunts et dettes financières		107	107
Provisions à court terme	4.12	1 340	1 174
Dettes d'impôt		1 449	6
Fournisseurs et autres créiteurs	4.13	74 992	92 251
Passifs détenus en vue d'être cédés		0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		83 693	100 276
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		461 949	479 502



2. Etat du résultat global

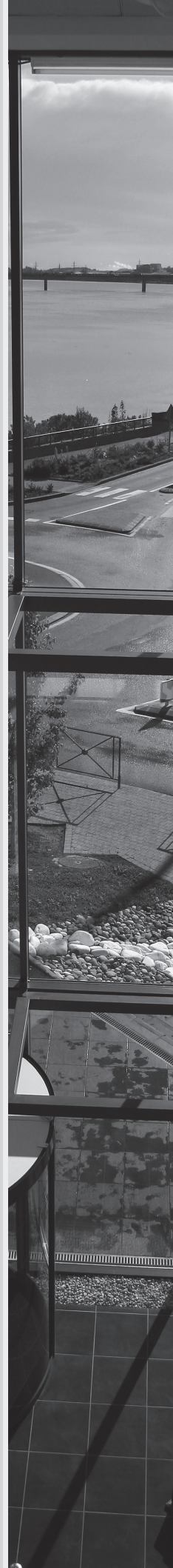
(En milliers d'euros)

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Activités poursuivies				
Ventes hors taxes	4.14	515 198	516 311	496 031
Autres revenus		2 908	2 837	2 256
Prix de revient des ventes	4.15	- 405 791	- 412 654	- 397 043
REVENU COMMERCIAL		112 315	106 494	101 244
Charges de personnel	4.16	- 58 882	- 55 441	- 51 743
Charges externes		- 26 147	- 28 622	- 28 519
Impôts et taxes		- 8 177	- 7 741	- 7 308
Amortissements et provisions	4.17	- 12 237	- 11 535	- 10 756
Autres produits	4.18	4 308	853	747
Autres charges	4.18	- 4 374	- 692	- 647
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		6 806	3 316	3 018
Autres produits opérationnels	4.19	0	1 273	0
Autres charges opérationnelles	4.19	0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		6 806	4 589	3 018
Produits financiers	4.20	723	1 522	778
Charges financières	4.20	- 44	- 225	- 479
RÉSULTAT FINANCIER		679	1 297	299
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence :	4.4			
- Sogara		12 278	13 487	10 273
- Centros Comerciales Carrefour		8 657	15 362	18 867
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		28 420	34 735	32 457
Charge d'impôt	4.21	- 3 408	- 2 960	- 1 470
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		25 012	31 775	30 987
Activités abandonnées				
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		0	0	0
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE PART DU GROUPE		25 012	31 775	30 987
Données par action				
		31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Activités poursuivies				
Résultat de base par action (en euros)		3,76	4,69	4,58
Résultat dilué par action (en euros)		3,76	4,78	4,58
Etat résumé du résultat global				
	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat de la période		25 012	31 775	30 987
Autres éléments du résultat global				
Pertes actuarielles des régimes à prestations définies sur les sociétés mises en équivalence	4.4	- 1 364		- 1 726
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE, NETS D'IMPÔT		- 1 364	0	- 1 726
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE PART DU GROUPE		23 648	31 775	29 261

3. Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles :			
Résultat de la période avant impôt		28 420	34 735
Ajustements pour :			
- Amortissements	4.1 - 4.2	13 526	12 779
- Provisions à long terme		509	411
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		- 20 935	- 28 849
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	4.4	27 219	91 383
Résultat de cession d'immobilisations corporelles et financières		107	- 1 420
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		48 846	109 039
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		- 460	- 2 530
TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		48 386	106 509
Impôt sur le résultat payé		- 1 162	- 1 440
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		47 224	105 069
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	4.1 - 4.2	- 18 528	- 21 430
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		-	- 2 103
Variation de périmètre (cession titres Société Nouvelle Sogara)		-	35 035
Produit de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		484	579
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		- 18 044	12 081
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :			
Acquisition d'actions propres		-	- 9 204
Dividende versé aux actionnaires de la société mère		- 25 266	- 83 877
Remboursements d'emprunts		- 158	- 184
Variation des prêts et dépôts		2	53
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		- 25 422	- 93 212
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		3 758	23 938
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	4.8	35 736	11 798
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	4.8	39 494	35 736
⁽¹⁾ Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 18 023	- 22 050
Variation des dettes sur immobilisations		- 505	620
Montant net des acquisitions d'immobilisations		- 18 528	- 21 430



4. Etat des variations des capitaux propres

(En milliers d'euros)

	Attribuables aux actionnaires de la société				
	Capital	Primes	Actions propres	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2007	108 293	444		323 057	431 794
<i>Résultat global total de la période</i>					
Résultat de la période				31 775	31 775
Autres éléments du résultat global					0
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE				31 775	31 775
<i>Transactions avec les actionnaires comptabilisés directement en capitaux propres</i>					
Dividende ⁽¹⁾				- 83 877	- 83 877
Rachat d'actions propres			- 9 204		- 9 204
Autres affectations				118	118
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES			- 9 204	- 83 759	- 92 963
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2008	108 293	444	- 9 204	271 073	370 606
<i>Résultat global total de la période</i>					
Résultat de la période				25 012	25 012
Autres éléments du résultat global				- 1 364	- 1 364
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE				23 648	23 648
<i>Transactions avec les actionnaires comptabilisés directement en capitaux propres</i>					
Dividende ⁽²⁾				- 25 266	- 25 266
Annulation d'actions	- 1 908		9 204	- 7 296	0
Autres affectations				- 4	- 4
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	- 1 908		9 204	- 32 566	- 25 270
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2009	106 385	444	0	262 155	368 984

⁽¹⁾ dividende unitaire versé en 2008 : 3,50 euros + acompte sur dividende de 9 euros, soit un total de 12,50 euros

⁽²⁾ dividende unitaire versé en 2009 : 12,80 euros diminué de l'acompte sur dividende de 9 euros versé en 2008, soit 3,80 euros.

5. Notes annexes aux états financiers consolidés

1. – Entités présentant les états financiers

Guyenne et Gascogne S.A. est une société de droit français dont les titres sont cotés sur le marché Euronext Paris (Eurolist compartiment B). Le siège social de la société est situé au 60 avenue du capitaine Resplandy – 64 100 Bayonne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 reflètent la situation comptable de Guyenne et Gascogne S.A. et ses filiales (ci après « le groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les entreprises associées.

2. – Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers ont été arrêtés par le directoire le 17 mars 2010 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2010 pour approbation.

2.2 Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs issus de regroupement d'entreprises qui sont enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2.4 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Celles qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont décrites dans les notes suivantes :

- Note 3.3.3 : Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
- Note 3.3.8 : Provisions
- Note 3.3.9 : Avantages du personnel

Aucun changement d'estimation significatif n'a été enregistré au cours du deuxième semestre de l'exercice, remettant en cause des estimations constatées à la fin du premier semestre 2009.

2.5 Changement de méthodes comptables

2.5.1 Présentation des états financiers

Le groupe applique la norme IAS 1 révisée (2007) - Présentation des états financiers, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. En conséquence, le groupe présente maintenant les variations des capitaux propres qui ne concernent pas les actionnaires de la société mère dans un nouveau tableau « Etat du résultat global ». Cette information est également reprise dans le tableau des variations de capitaux propres sur la ligne « Autres éléments du résultat global ».

Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable, qui n'affecte que la présentation, n'a aucun impact sur les résultats par action.

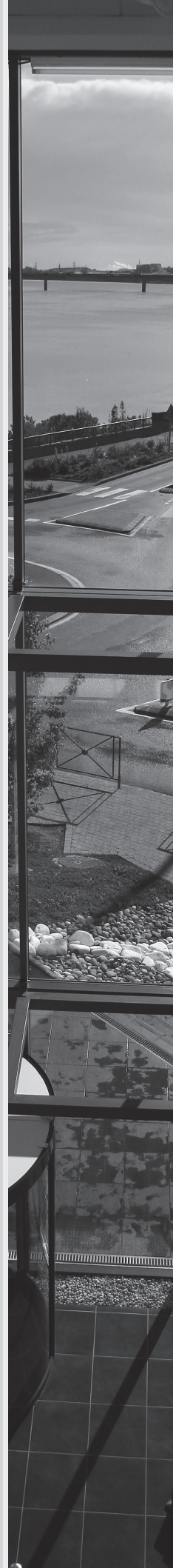
2.5.2 Identification et présentation des secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, se substitue à IAS 14 ; elle introduit « l'approche de la direction » pour établir l'information sectorielle. Les informations sont directement issues du mode d'organisation du groupe et de son système de reporting interne.

L'application de la nouvelle norme IFRS 8 ne conduit pas à définir de nouveaux secteurs opérationnels ; un seul secteur est donc maintenu.

3. – Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et d'une manière uniforme par les entités du groupe, sauf dans les cas indiqués dans la note 2 relative aux changements comptables liés à la révision des normes IFRS.



3.1 - Périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	% d'intérêt	Siège social	Siren
Guyenne et Gascogne (société mère)				
Gerflo SA	100	99,96	60, quai Mousserolles 64100 Bayonne	344 895 206
Somafre SA	100	99,90	60, quai Mousserolles 64100 Bayonne	388 091 217
Sacir SAS	100	100	60, avenue du Capitaine Resplandy 64100 Bayonne	775 598 394
Ets Quinzani SAS	100	100	Rue de la Poste 47600 Nérac	328 860 234
Sogara SAS	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	662 720 341
Sogara France SAS	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	397 509 647
Société Nouvelle Sogara SAS	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	441 037 405
Sogara Station Service SNC	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	504 767 104
Centros Comerciales Carrefour	4,12	4,12	C/Campezo, 16 – 28022 Madrid	

Le périmètre de consolidation est sans changement par rapport à l'exercice précédent.

3.2 - Principes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

Toutes les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation. Les sociétés dont l'importance est négligeable ne sont pas consolidées.

Les titres de ces sociétés non consolidées sont classés en tant qu'actifs non courants disponibles à la vente ; ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition lors de l'achat puis évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice. Tel est le cas pour la société EDSO, filiale à 20% de la société mère, et pour la société Soberga, filiale à 49% de Sogara SAS, qui sont exclues du périmètre de consolidation car leur intégration représente un intérêt négligeable par rapport aux capitaux propres du groupe.

3.2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles la société mère exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sont consolidées par mises en équivalence.

Les méthodes utilisées pour la consolidation au 31 décembre 2009 sont :

- intégration globale (contrôle exclusif) : Gerflo, Somafre, Sacir et Ets Quinzani ;
- mise en équivalence (contrôle conjoint) de Sogara et de ses filiales Sogara France, Société Nouvelle Sogara et Sogara Station Service ;
- mise en équivalence (influence notable) de Centros Comerciales Carrefour malgré un pourcentage de contrôle inférieur à 20%. L'influence notable de Guyenne et Gascogne est retenue en raison de sa participation au conseil d'administration de la filiale ; la société mère est par ailleurs le seul actionnaire en dehors du groupe Carrefour.

3.2.3 Dates de clôture

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont un exercice social couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

3.2.4 Opérations éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du groupe dans l'entreprise. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les gains latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

3.2.5 Regroupement d'entreprises

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs acquis sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée à cette date.

La différence positive existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée comme écart d'acquisition à l'actif du bilan. (cf paragraphe 3.3.2)

La différence négative existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée directement en résultat.

3.3 - Principales méthodes comptables

3.3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles. Aucun coût financier n'est incorporé dans la valeur des actifs.

L'estimation des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises peut donner lieu à l'évaluation complémentaire des constructions lors de leur entrée dans le périmètre.

Les contrats de location sont classés soit en tant que contrats de location-financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs, soit en contrat de location simple :

- dans le cas de location-financement (contrat de crédit-bail immobilier), les immobilisations ainsi financées sont présentées à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Les charges de location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.
- dans le cas de location simple, les charges de location sont maintenues au poste charges externes du compte de résultat.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les amortissements sont calculés sur le montant amortissable qui est le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle.

Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs des actifs concernés.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée
Constructions gros œuvre	40 ans
Autres constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques	5 à 8 ans
Matériel et outillage	3 à 6 ans
Matériel de transport	4 à 6 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

3.3.2 Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

En application de la norme IAS 38, les fonds de commerce sont présentés dans le poste Ecarts d'acquisition en tant que parts de marché et ne font pas l'objet d'amortissement systématique mais de tests de dépréciation annuels.

Les écarts d'acquisition (IAS 36 et 38) sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement, ainsi que ponctuellement en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul de pertes de valeur. Leur amortissement est constaté dès que ces immobilisations sont prêtes à être mises en service et selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée. Il s'agit de logiciels dont la durée d'utilité est comprise entre 3 et 5 ans.

3.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

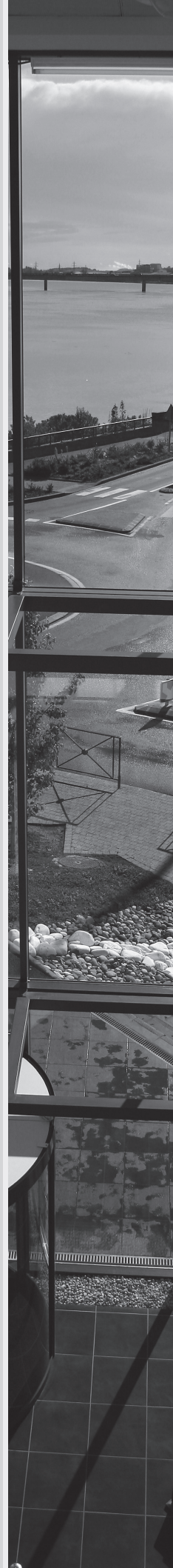
Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. Pour les écarts d'acquisition, la valeur de l'actif est comparée à un montant égal à quatre mois de chiffre d'affaires (hors carburant) de chaque unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) afin d'identifier un indice de perte de valeur.

Les U.G.T sont définies de la manière suivante :

- pour les hypermarchés : chaque magasin est une U.G.T.,
- pour les supermarchés : une U.G.T. correspond à un ensemble de magasins regroupés par zone géographique (trois zones ont été définies).

Si la valeur comptable de l'actif excède quatre mois de chiffre d'affaires, alors la valeur recouvrable de cet actif est estimée à partir des flux futurs de trésorerie évalués sur une période de 5 ans. Le taux d'actualisation prévu pour cette approche est celui du marché à long terme majoré d'un coefficient de risque.



Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Ce test de deuxième niveau n'a pas eu à s'appliquer à la clôture des exercices 2009 et 2008.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

3.3.4 Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2, la valeur brute des stocks constitués principalement de marchandises, comprend le coût d'achat et les coûts logistiques sous déduction des avantages différés :

- le coût d'achat correspond au dernier prix facturé : compte tenu de leur rotation rapide, cette valorisation est proche de la méthode « premier entré-premier sorti » ;
- les coûts logistiques incluent tous les frais jusqu'à la livraison des produits aux magasins ;
- les avantages différés reprennent les ristournes ainsi que les services facturés aux fournisseurs.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

3.3.5 Clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs

Les créances et dettes commerciales et les autres créances et autres dettes sont enregistrés initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti. La juste valeur de ces créances et dettes est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieure à 3 mois. Les créances peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation en fonction des risques identifiés et d'une appréciation au cas par cas.

3.3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et des placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

3.3.7 Capital et réserves

Rachat d'actions propres

Lorsque la société mère rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement

imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions ainsi rachetées sont déduites du total des capitaux propres et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'elles soient annulées.

Les 119 288 actions propres acquises au cours de l'exercice précédent et représentant un montant de 9 204 milliers d'euros ont été annulées au cours de la période.

A la clôture de l'exercice, la société mère ne détient plus aucune action propre.

3.3.8 Provisions

En application de la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Les hypothèses et les sources d'incertitudes concernant les estimations faites à la clôture de l'exercice ne présentent pas un risque important d'entraîner un ajustement significatif des provisions au cours de la période suivante. Le montant des provisions ne serait impacté qu'en cas de litige nouveau important.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

3.3.9 Avantages du personnel

Conformément à la norme IAS 19 « avantages du personnel », les engagements de retraite et de médailles du travail sont évalués chez la société mère par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- départs en retraite à l'initiative des salariés,
- âge de départ : dès que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein,
- taux de rotation décroissant par tranche d'âge,
- tables de mortalité : INSEE 2001-2003 pour les femmes et INSEE 2001-2003 pour les hommes,
- progression annuelle des salaires futurs : 2,75% (inflation comprise),
- taux de charges sociales : de 37 à 43% selon les catégories de salariés,
- taux d'actualisation : 4,90%.

En matière de médailles du travail, la société a évalué cet engagement selon les mêmes méthodes que pour les prestations de retraite. Le taux de revalorisation retenu est de 2%.

Chez Sogara, les engagements de retraite ont été également calculés à l'aide d'hypothèses actuarielles. Les gains et pertes générés par des changements d'hypothèse sont reconnus directement en capitaux propres.

En matière d'estimation, le montant des avantages au personnel ne serait modifié significativement qu'en cas de changement de réglementation.

3.3.10 Ventes

Le montant des ventes correspond au chiffre d'affaires « sorties de caisses » des magasins (ramené en valeur hors taxes) ainsi qu'aux ventes en gros de l'entrepôt. Il est minoré des réductions accordées aux clients.

3.3.11 Autres revenus

Ils comprennent essentiellement des revenus locatifs (galeries marchandes) et des revenus annexes (services financiers...).

3.3.12 Opérations financières

Les opérations financières comprennent le coût de l'endettement financier brut, les intérêts sur les placements de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

3.3.13 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir proche. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés et les passifs réglés, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées à la date de clôture.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Conformément à la norme IAS12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La société Sogara et ses filiales Sogara France, SNS et Station Service Sogara font l'objet d'une intégration fiscale.

3.3.14 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé à partir du résultat net part du groupe.

Le nombre d'actions retenu est le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2009, soit 6 649 047 actions, après annulation de 119 288 actions en décembre 2009.

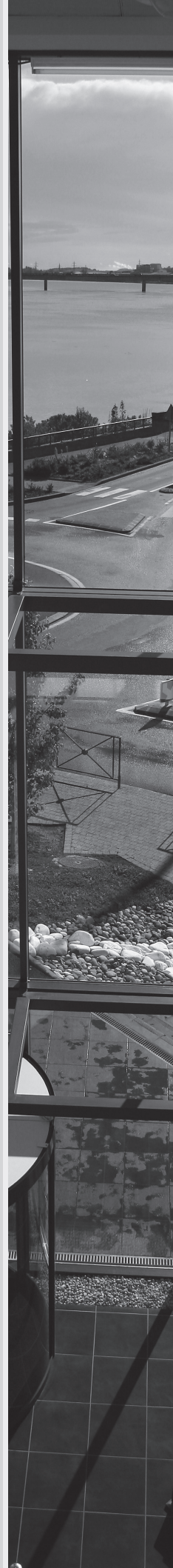
Le résultat dilué par action est déterminé à partir du nombre d'actions en circulation, ajusté des actions potentiellement relatives, telles que les actions d'auto-contrôle.

Nombre d'actions	31/12/2009	31/12/2008
Actions ordinaires de base	6 649 047	6 768 335
Actions auto-détenues	-	- 119 288
NOMBRE D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES (DILUÉ)	6 649 047	6 649 047

3.3.15 Information sectorielle

Comme indiqué dans la note 2 – Changement de méthodes, l'information sectorielle se limite à un seul secteur d'activité, celui de la grande distribution.

Du fait de la mise en équivalence de Sogara et de Centros Comerciales Carrefour, l'information publiée ne concerne que l'activité de la société mère, localisée dans un seul secteur géographique, le grand Sud-Ouest de la France.



3.3.16 Nouvelles normes et interprétations

De nouvelles normes, amendement de normes et interprétations seront applicables pour les périodes annuelles ouvertes après le 1^{er} janvier 2009. Ils n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2009 :

- IFRS 3 révisée (2008) « Regroupement d'entreprises » comporte des modifications dans l'évaluation des acquisitions d'entreprises.
Cette norme révisée sera obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2010 et sera appliquée par le groupe de façon prospective. Elle n'aura donc pas d'impact sur les périodes antérieures.
- IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés et individuels » (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.
Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés de 2010.
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » donne des indications sur les distributions en nature aux propriétaires et sur les distributions pour lesquelles les propriétaires ont le choix de recevoir soit des actifs non monétaires soit de la trésorerie. Cette nouvelle interprétation ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers de l'exercice 2010.
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs par les clients » donne des indications sur les transferts d'un actif (ou de trésorerie pour acquérir cet actif) par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients.

4. – Notes sur les états financiers consolidés

(En milliers d'euros)

4.1 Immobilisations corporelles

Tableau des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/08	Accroissements	Cessions et sorties	Variations de périmètre	Virements poste à poste	Valeur brute 31/12/09
Terrains	40 517	1 905	- 2 386	-	-	40 036
Constructions	168 952	7 623	- 4 983	-	251	171 843
Installations techniques, matériel et outillage	61 783	5 975	- 2 997	-	- 2	64 759
Autres immobilisations corporelles	7 428	320	- 398	-	2	7 352
Immobilisations en cours	297	1 146	-	-	- 251	1 192
Avances et acomptes	0	699	-	-	-	699
TOTAL	278 977	17 668	- 10 764	0	0	285 881

Tableau des mouvements des dotations aux amortissements et pertes de valeur

Amortissements et pertes de valeur	Montant au 31/12/08	Dotations	Diminutions	Variations de périmètre	Montant au 31/12/09
Terrains	13 445	1 161	- 1 273	-	13 333
Constructions	89 946	6 567	- 3 608	-	92 905
Installations techniques, matériel et outillage	45 160	4 958	- 2 938	-	47 180
Autres immobilisations corporelles	6 186	425	- 387	-	6 224
Immobilisations en cours	0	-	-	-	-
TOTAL	154 737	13 111	- 8 206	0	159 642
Dont :					
- Amortissements	154 737	13 111	- 8 206	0	159 642
- Pertes de valeur	0	0	0	0	0
TOTAL VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 240				126 239

Biens faisant l'objet d'un contrat de location financement en cours

Amortissements et pertes de valeur	Montant au 31/12/09	Montant au 31/12/08	Variation
Terrains	73	73	0
Constructions	685	685	0
Amortissements	- 168	- 152	- 16
TOTAL	590	606	- 16

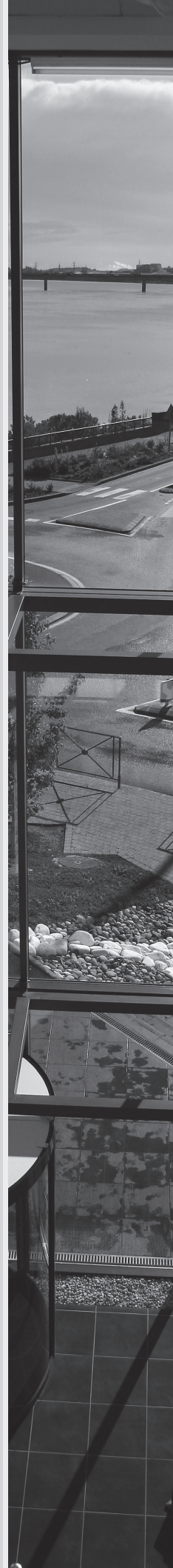
4.2 Immobilisations incorporelles

Tableau des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/08	Acquisitions	Cessions et sorties	Variations de périmètre	Valeur brute 31/12/09
Ecart d'acquisition (parts de marché)	44 596	-	- 1 718	-	42 878
Logiciels	9 286	235	- 25	-	9 496
Autres immobilisations incorporelles	103	120	-	-	223
TOTAL	53 985	355	- 1 743	0	52 597

Tableau des mouvements des dotations aux amortissements et pertes de valeur

Amortissements et pertes de valeur	Montant au 31/12/08	Dotations	Diminutions	Variations de périmètre	Montant au 31/12/09
Logiciels	8 698	406	- 25	-	9 079
Autres immobilisations incorporelles	75	9	-	-	84
TOTAL	8 773	415	- 25	0	9 163
Dont :					
- Amortissements	8 773	415	- 25	0	9 163
- Pertes de valeur	0	0	0	0	0
TOTAL VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 212				43 434



4.3 Regroupement d'entreprises

Aucune opération de regroupement d'entreprise n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

4.4 Participations dans les entreprises mises en équivalence

	Valeur au 31/12/08	Distribution	Résultat	Variation de périmètre	Imputation capitaux propres ⁽¹⁾	Autres	Valeur au 31/12/09
Sogara (sous-groupe)	179 877	- 27 219	20 935	-	- 1 364	- 4	172 225
TOTAL	179 877	- 27 219	20 935	0	- 1 364	- 4	172 225
Dont Centros Comerciales Carrefour	41 190	- 8 236	8 657	0	0	- 4	41 607

⁽¹⁾ effets actuariels des engagements en matière IDR pour le groupe Sogara.

4.5 Actifs financiers

Tableau des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/08	Accroisse- ments	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Variations de périmètre	Valeur brute 31/12/09
Participations non consolidées	31	-	-	-	-	31
Autres titres immobilisés	43	-	-	-	-	43
Prêts	84	-	-	-	-	84
Autres immobilisations financières	90	53	- 53	-	-	90
TOTAL	248	53	- 53	0	0	248

Tableau des mouvements des dotations aux provisions

Pertes de valeur	Valeur brute 31/12/08	Dotations	Reprises utilisées	Virements poste à poste	Variations de périmètre	Valeur brute 31/12/09
Participations non consolidées	0	-	-	-	-	0
Autres titres immobilisés	0	-	-	-	-	0
Prêts	0	-	-	-	-	0
Autres immobilisations financières	0	-	-	-	-	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0
TOTAL VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	248					248

4.6 Stocks de marchandises

	Valeur au 31/12/09	Valeur au 31/12/08
Valeurs brutes	41 640	40 109
Pertes de valeur	- 846	- 768
TOTAL	40 794	39 341

4.7 Clients et autres débiteurs

	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette 31/12/09	Valeur nette 31/12/08
Clients	872	- 182	690	331
Créances sociales et fiscales	3 121	-	3 121	4 181
Créances sur cession d'actif	3 685	-	3 685	-
Fournisseurs	23 442	-	23 442	40 850
Débiteurs divers	2 323	- 333	1 990	1 402
Charges constatées d'avance	598	-	598	649
TOTAL	34 041	- 515	33 526	47 413

Toutes les créances présentent une échéance à moins d'un an.

4.8 Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires

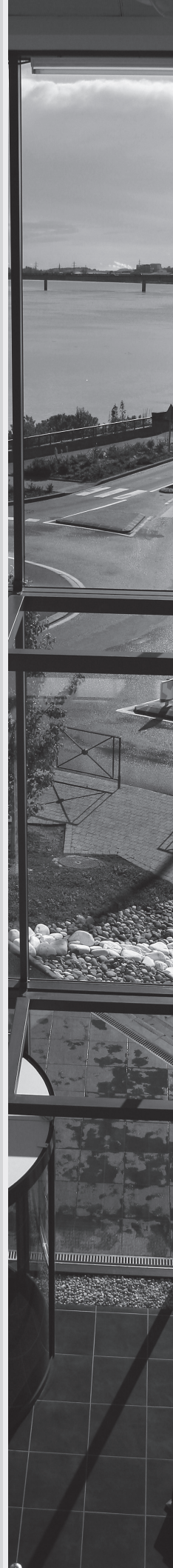
	31/12/09		31/12/08	
	Valeur comptable	Valeur boursière	Valeur comptable	Valeur boursière
Sicav monétaires	7 985	7 986	11 117	11 134
Billets de trésorerie	15 083	15 083	21 042	21 042
TOTAL	23 068	23 069	32 159	32 176
Disponibilités	22 231		10 315	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	45 299		42 474	
Découverts bancaires	- 5 625		- 6 556	
Intérêts cours	- 180		- 182	
DÉCOUVERTS BANCAIRES	- 5 805		- 6 738	
TRÉSORERIE NETTE	39 494		35 736	

4.9 Capitaux propres

- Capital social

Le capital est composé de 6 649 047 actions ordinaires au nominal de 16 euros, entièrement libérées et représentant 106 385 milliers d'euros.

Nombre d'actions	Actions ordinaires	
	2009	2008
En circulation au 1 ^{er} janvier	6 768 335	6 768 335
Annulation	- 119 288	-
EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE	6 649 047	6 768 335



Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient aucune action propre après l'annulation en août 2009 de 119 288 actions de la société mère acquises au cours de la période précédente :

	Actions auto-détenues	
	2009	2008
Au 1 ^{er} janvier :	119 288	-
Rachat de la période	-	119 288
Annulation	- 119 288	-
AU 31 DÉCEMBRE	0	119 288

- Réserves consolidées

	Montant au 31/12/09	Montant au 31/12/08
Réserve légale société mère	10 829	10 829
Réserve de la société mère après retraitement de consolidation	129 340	132 451
Quote part revenant au groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales, diminués de la valeur des titres détenus :		
- petites filiales françaises	2 478	1 785
- Sogara	125 638	132 495
- Centros Comerciales Carrefour	- 31 142	- 38 262
Actions propres détenues	-	- 9 204
TOTAL	237 143	230 094

- Dividendes

Les dividendes suivants ont été décidés et versés par le groupe :

	Montant global (en milliers d'euros)	Dividende unitaire (en euros)
Dividendes versés en 2008		
- dividende sur résultat 2007	23 486	3,50
- acompte sur dividende 2008	60 391	9,00
	83 877	
Dividende versé en 2009	25 266	3,80

Après le 31 décembre 2009, un dividende unitaire net de 3,80 euros a été proposé par le directoire au titre de 2009. Ce dividende n'a pas été provisionné et n'entraîne aucune conséquence fiscale.

4.10 Provisions à long terme

	Montant au 31/12/08	Dotations	Reprises utilisées	Montant au 31/12/09
Provision pour indemnités de départ en retraite	5 602	525	-	6 127
Provision pour médailles du travail	362	-	-	362
Provision pour impôt	69	-	- 16	53
TOTAL	6 033	525	- 16	6 542

Aucun mouvement sur ce poste n'a été enregistré au titre des opérations de regroupement d'entreprises.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme

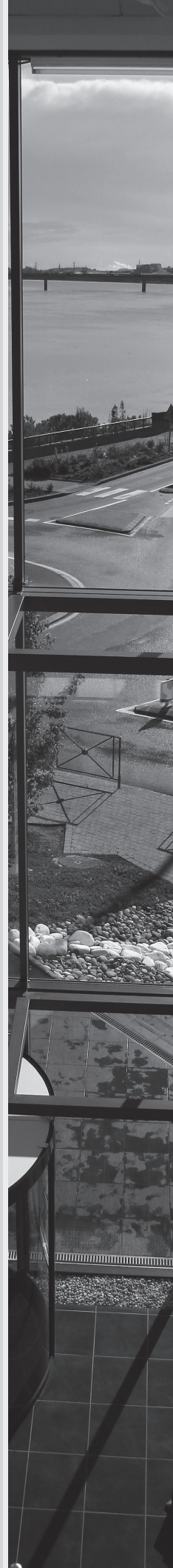
	Montant au 31/12/09	Montant au 31/12/08
Coûts des services rendus	266	253
Coût financier	248	226
Coût des services passés	123	133
Coût des prestations versées	- 112	- 182
Ecart actuariels	0	0
Gains et pertes actuariels non reconnus	0	0

- Données historiques des engagements de retraite

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur actualisée de l'engagement	6 127	5 602	5 172	4 949	4 294
Juste valeur des actifs du régime	0	-	-	-	-
DÉFICIT DU RÉGIME	6 127	5 602	5 172	4 949	4 294

- Données historiques des hypothèses actuarielles

	2009	2008	2007	2006
Ages de départ :				
- Employés	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein
- Cadres				
Départ à l'initiative de l'employeur	0 %	0 %	0 %	50 %
Départ à l'initiative des salariés	100 %	100 %	100 %	50 %
Taux d'actualisation	4,90 %	5,25 %	5,25 %	4,50 %
Progression annuelle des salaires futurs	2,75 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de charges sociales	37 % - 43 %	37% - 43%	37% - 43%	37% - 43%



4.11 Passifs financiers

- Echancier des passifs financiers

	Valeur au 31/12/2009	Plus 1an - moins 5 ans	Plus 5 ans	Valeur au 31/12/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	634	556	78	794
Dépôts et cautionnements reçus	316	316	-	313
TOTAL	950	872	78	1 107

4.12 Provisions à court terme

	Valeur au 31/12/08	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/09
Provisions pour litiges	1 174	177	- 11	0	1 340
Provisions autres risques	0	0	0	0	0
TOTAL	1 174	177	- 11	0	1 340

Les litiges faisant l'objet d'une provision sont soit des litiges commerciaux soit des litiges sociaux.

4.13 Fournisseurs et autres créiteurs

	31/12/09	31/12/08
Fournisseurs d'exploitation	48 765	67 797
Fournisseurs d'immobilisations	2 279	2 784
Dettes sociales et fiscales	20 337	18 854
Autres dettes	3 485	2 786
Produits constatés d'avance	126	30
TOTAL	74 992	92 251

Toutes les dettes fournisseurs et autres créiteurs présentent une échéance à moins d'un an.

4.14 Ventes hors taxes

	31/12/09	31/12/08
Hypermarchés Carrefour	270 844	279 588
Supermarchés Champion et Carrefour Market	247 296	239 277
Entrepôts (ventes en gros)	407	685
Ristournes accordées aux clients	- 3 349	- 3 239
TOTAL	515 198	516 311

4.15 Prix de revient des ventes

	31/12/09	31/12/08
Coût d'achat des marchandises vendues	393 172	400 262
Dépréciation des stocks	78	171
Dépréciation des créances clients	17	- 16
Coûts logistiques	12 524	12 237
TOTAL	405 791	412 654

4.16 Charges de personnel

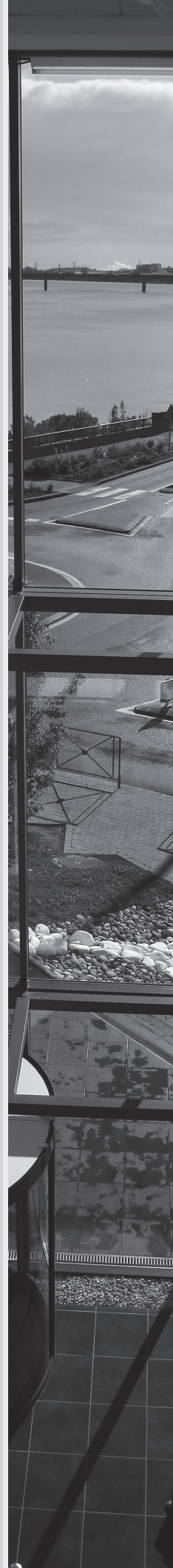
	Montant au 31/12/09	Montant au 31/12/08
Salaires et traitements	46 114	44 445
Charges sociales ⁽¹⁾	16 669	15 379
Provision départ à la retraite et médailles du travail	525	431
Provision litiges salariés	166	51
Personnel extérieur à l'entreprise	1 361	1 143
Charges de personnel (service logistique) incluses dans le prix de revient des ventes	- 5 953	- 6 008
TOTAL	58 882	55 441
⁽¹⁾ dont cotisations aux régimes de retraite	2 749	2 696
EFFECTIF À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 084	2 121

4.17 Amortissements et pertes de valeur

	31/12/09	31/12/08
Amortissements sur immobilisations incorporelles	414	410
Amortissements sur immobilisations corporelles	11 823	11 125
Dotations aux amortissements	12 237	11 535
Pertes de valeur	0	0
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	12 237	11 535

Le total des amortissements et pertes de valeur est comptabilisé en résultat opérationnel de la période (toutes rubriques confondues).

	31/12/09	31/12/08
Dotation aux amortissements incluse dans le prix de revient des ventes	1 280	1 235
Dotation aux amortissements en résultat opérationnel courant	12 237	11 535
Dotation pertes de valeur incluse dans la ligne prix de revient des ventes	982	987
Reprise pertes de valeur incluse dans la ligne prix de revient des ventes	- 887	- 832
Dotation pertes de valeur en résultat opérationnel courant	0	0
TOTAL DOTATION AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	13 612	12 925



4.18 Autres produits et charges

	31/12/09	31/12/08
Autre produits		
Produits de cession d'actifs immobilisés	4 169	579
Autres produits opérationnels	123	166
Reprises de provisions pour pertes de valeur	16	108
TOTAL	4 308	853
Autre charges		
Valeurs comptables nettes des actifs immobilisés cédés	4 276	432
Autres charges opérationnelles	96	229
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	2	31
TOTAL	4 374	692

4.19 Autres produits et charges opérationnels

	31/12/09	31/12/08
Autres produits		
Quote-part (50 %) de plus-value de cession des titres de la Société Nouvelle Sogara	0	1 273
TOTAL	0	1 273

4.20 Résultat financier

	31/12/09	31/12/08
Produits financiers		
Intérêts sur placements à court terme	425	1 216
Produits de cession de valeurs mobilières de placement	298	282
Reprises de provisions pour pertes de valeur	0	24
TOTAL	723	1 522
Charges financières		
Intérêts et charges	44	221
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	0	4
Autres charges financières	0	0
TOTAL	44	225
RÉSULTAT FINANCIER	679	1 297

4.21 Charge d'impôt

	31/12/09	31/12/08
Impôt figurant dans les comptes sociaux	3 086	1 096
Impôt né de la fiscalité différée	322	1 864
IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	3 408	2 960
Preuve d'impôt		
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	7 485	5 886
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la société mère	2 577	2 019
Impact des charges définitivement non déductibles ⁽¹⁾	1 061	1 650
Impact des produits non soumis à taxation	-	- 436
Crédits d'impôts et autres impôts	- 230	- 273
CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE	3 408	2 960
⁽¹⁾ dont charge fiscale sur dividende Sogara	468	1 573

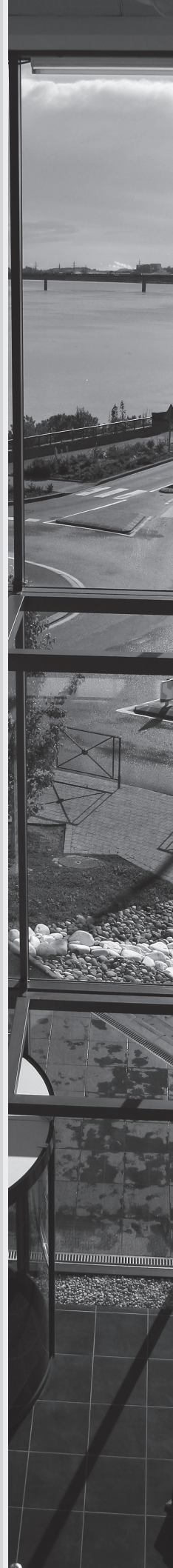
- Solde d'impôts différés

	Valeur au 31/12/08	Incidence résultat	Variation périamètre	Valeur au 31/12/09
Impôts différés - Actif	172	- 22	-	150
Impôts différés - Passif	- 1 480	- 300	-	- 1 780
TOTAL	- 1 308	- 322	0	- 1 630

- Répartition par nature d'impôt

	31/12/08	Incidence résultat	Variation périamètre	Valeur au 31/12/09
Impôts différés / différences temporaires	2 346	178	-	2 524
Impôts différés / retraitements fiscaux et d'harmonisation	- 3 407	- 514	-	- 3 921
Impôts différés / écarts d'évaluation	- 419	15	-	- 404
Activation de reports déficitaires	172	0	-	172
SOLDE NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	- 1 308	- 321	0	- 1 629

Il n'y a pas de pertes fiscales ou crédit d'impôt pour lesquels un impôt différé n'aurait pas été comptabilisé.



5. – Autres informations

5.1 Parties liées

5.1.1 Prêts aux mandataires sociaux

Néant.

5.1.2 Rémunération des dirigeants

En complément de leurs salaires, le groupe accorde des avantages en nature aux dirigeants. Par ailleurs, des indemnités de départ à la retraite pour les membres du directoire sont prévues.

	31/12/09	31/12/08
Avantages à court terme ⁽¹⁾	863	848
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail ⁽²⁾	863	828
Autres avantages à long terme	0	0
Paiements fondés sur des actions	0	0
TOTAL	1 726	1 676

⁽¹⁾ Ces chiffres correspondent aux salaires bruts (avantages en nature compris)

⁽²⁾ Cet engagement est compris dans la provision long terme « Provision pour départ en retraite » ; il est chiffré charges sociales incluses.

5.1.3 Transactions avec les membres du directoire et du conseil de surveillance

Un membre du conseil de surveillance possède une entreprise viticole qui a réalisé des transactions avec le groupe au cours de l'exercice (ventes de marchandises).

Les montants des transactions et soldes bilantiels relatifs à ces opérations sont non significatifs.

Les termes et conditions de ces transactions n'ont pas été plus favorables que ceux des transactions similaires réalisées avec des entités non liées aux dirigeants et soumises à des conditions de concurrence normales.

5.1.4 Autres transactions avec les parties liées

Les transactions et soldes avec Sogara et Centros Comerciales Carrefour correspondent à des ventes et achats de marchandises en gros pour les montants ci-dessous :

	Transactions de l'exercice		Solde au 31 décembre	
	2009	2008	2009	2008
Ventes à Sogara	153	365	70	69
Achats à Sogara	0	11	6	11
Achats à Centros Comerciales Carrefour (Socomo)	248	201	2	2

5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

	AUDIAL		FIGEOR	
	2009	2008	2009	2008
Audit				
• Commissariat aux comptes				
- Société mère	117 875	121 862	117 877	115 863
- Filiales intégrées globalement	2 200	2 130	7 400	7 250
• Autres diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes				
- Société mère	-	11 500	-	11 500
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
TOTAL (MONTANTS HORS TAXES)	120 075	135 492	125 277	134 613

5.3 Actifs et passifs éventuels

- Société mère et filiales contrôlées

Il n'y a pas d'actifs éventuels ou de passifs éventuels significatifs identifiés à la clôture de l'exercice.

- Entreprises associées et co-entreprises

Il n'y a pas d'actifs éventuels ou de passifs éventuels significatifs identifiés à la clôture de l'exercice pour lesquels la société mère serait conjointement et solidairement responsable.

5.4 Gestion du risque financier

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative en raison du très faible volume des ventes à des clients qui bénéficient de conditions de paiement à crédit (grossistes) et du suivi régulier de leur solde.

Pour les placements, le groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant uniquement dans des titres liquides, à caractère monétaire, et dont l'exposition maximale correspond à la valeur comptable des ces instruments (cf § 4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie).

- Risque de taux d'intérêt

Le groupe n'est pas exposé au risque de taux car son endettement est très faible. Les lignes d'endettement ne font pas l'objet de couverture.

Par ailleurs, le groupe ne dispose pas d'actifs financiers à taux variable à la clôture de l'exercice.

- Risque de change

Le risque de change est très limité car la quasi-totalité des opérations commerciales et financières du groupe est réalisée en euros. Il n'existe pas d'opérations de couverture.

- Instruments de garantie

Le groupe n'a pas donné d'actifs financiers en garantie de passifs ou de passifs éventuels.

De même, le groupe ne détient aucune garantie (actif financier ou non financier) qu'il serait autorisé à vendre ou à redonner en garantie.

- Risque sur actions

Occasionnellement, le groupe achète ses propres actions sur le marché boursier. Ces actions sont destinées à être annulées ou conservées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Cette procédure ne présente aucun risque dans la mesure où ces actions sont destinées à être annulées.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance.

Ce risque est estimé limité en raison du faible endettement du groupe et des lignes de crédit bancaire et des liquidités suffisantes permettant de faire face aux dépenses opérationnelles.

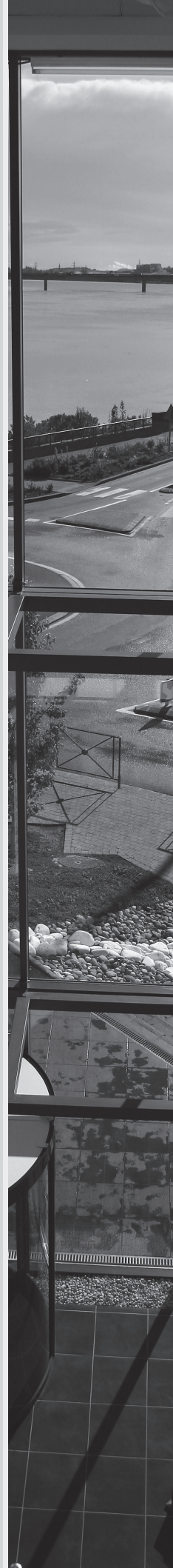
Grâce à cette situation favorable, il n'existe pas d'incertitude sur la continuité d'exploitation de la société malgré la crise financière en cours.

5.5 Engagements hors bilan

	31/12/09	31/12/08
Engagements donnés :		
Engagements liés aux contrats de location :	5 203	5 644
A moins d'un an	1 299	1 251
Entre 1 an et 5 ans	1 811	1 898
Plus de 5 ans	2 093	2 495
Total	5 203	5 644
Engagements d'achats et de travaux immobiliers	5 500	3 700
Cautions données	-	-
Nantissements sur immobilisations, stocks	-	-
TOTAL	10 703	9 344
Droits individuels à la formation acquis par les salariés et non exercés à la clôture de l'exercice (en nombre d'heures)	172 105	145 992
Engagements reçus :		
Loyers de galeries marchandes à recevoir :	10 146	10 648
A moins d'un an	1 814	1 829
Entre 1 an et 5 ans	6 112	6 175
Plus de 5 ans	2 220	2 644
Total	10 146	10 648
Cautions reçues	185	185
TOTAL	10 331	10 833
Montant des loyers de galeries marchandes reçus au cours de l'année	1 853	1 997

5.6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



6. Comptes Sogara

(En milliers d'euros)

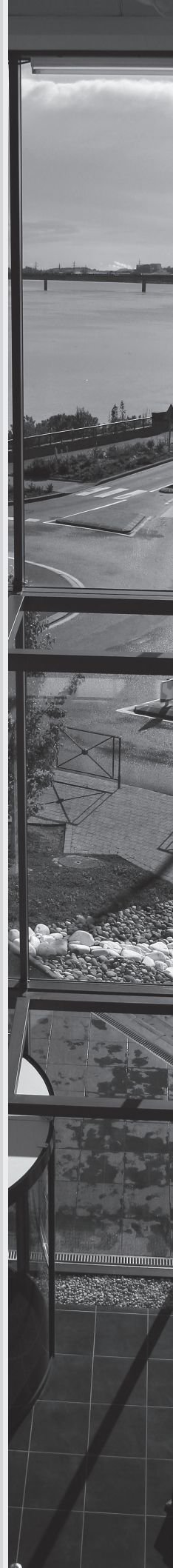
1. Bilan

Actif	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles	160 070	156 688
Immobilisations incorporelles	57 360	57 316
Immeubles de placement	0	0
Participation Centros Comerciales Carrefour	128 181	128 181
Actifs financiers	94	94
Actifs d'impôts différés	4 724	3 190
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	350 429	345 469
Stocks de marchandises	107 312	123 242
Clients et autres débiteurs ⁽¹⁾	204 552	229 284
Autres actifs financiers	0	0
Créance d'impôt courant	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 554	10 806
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	324 418	363 332
TOTAL DES ACTIFS	674 847	708 801
⁽¹⁾ Dont trésorerie placée en compte courant Carrefour	153 324	148 334

Passif	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	25 000	25 000
Prime d'émission	68 157	68 157
Réserves	269 152	282 878
Résultats	24 556	26 974
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	386 865	403 009
Provisions à long terme	24 222	18 328
Passifs financiers	348	330
Impôts différés	230	170
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	24 800	18 828
Découverts bancaires	638	532
Provisions à court terme	12 620	12 272
Dettes d'impôt	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	249 924	274 160
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	263 182	286 964
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	674 847	708 801

2. Compte de résultat

(hors dividende Centros Comerciales Carrefour)	31/12/2009	31/12/2008
Ventes hors taxes	1 420 042	1 502 895
Autres revenus	5 779	6 245
Prix de revient des ventes	- 1 123 690	- 1 189 088
REVENU COMMERCIAL	302 131	320 052
Charges de personnel	- 158 817	- 163 887
Charges externes	- 63 555	- 66 224
Impôts et taxes	- 21 123	- 18 297
Amortissements et provisions	- 20 019	- 20 459
Autres produits	0	26
Autres charges	- 39	- 136
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	38 578	51 075
Autres produits et charges opérationnels	- 893	- 5 095
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	37 685	45 980
Produits financiers	1 608	6 855
Charges financières	- 423	- 1 363
RÉSULTAT FINANCIER	1 185	5 492
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	38 870	51 472
Charge d'impôt ⁽¹⁾	- 14 314	- 24 498
RÉSULTAT NET	24 556	26 974
⁽¹⁾ Dont retenue à la source sur le dividende Centros Comerciales Carrefour	- 2 471	- 4 739



7. Comptes Centros Comerciales Carrefour

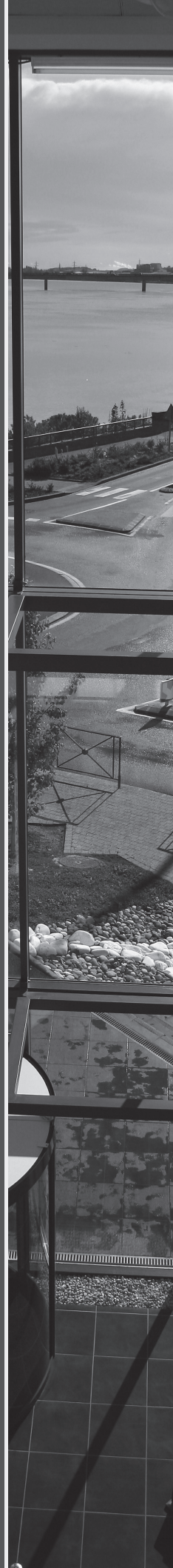
(En milliers d'euros)

1. Bilan

Actif	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles	1 893 219	2 007 944
Immobilisations incorporelles	298 434	313 494
Immeubles de placement	91 342	93 337
Participations dans les entreprises associées	19 531	18 484
Actifs financiers	52 748	22 403
Actifs d'impôts différés	27 815	20 828
Autres actifs non courants	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 383 089	2 476 490
Stocks de marchandises	877 566	1 036 327
Clients et autres débiteurs	1 422 352	1 645 695
Autres actifs financiers	1 494 704	1 336 806
Créance d'impôt courant	54 148	35 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 807	91 198
Autres actifs courants	11 684	15 772
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	3 944 261	4 161 252
TOTAL DES ACTIFS	6 327 350	6 637 742
Capitaux propres	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	196 822	196 822
Autres réserves	59 894	58 774
Réserves consolidées	754 120	745 122
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ	1 010 836	1 000 718
Intérêts minoritaires	66 948	73 339
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 077 784	1 074 057
Provisions à long terme	77 101	73 619
Passifs financiers	1 513 551	1 511 417
Impôts différés	84 132	66 771
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 674 784	1 651 807
Découverts bancaires	44 445	29 305
Emprunts et dettes financières	-	-
Provisions à court terme.	9 457	2 297
Dettes d'impôt	108 113	200 900
Fournisseurs et autres créditeurs	3 258 857	3 534 534
Autres passifs courants	153 910	144 842
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	3 574 782	3 911 878
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	6 327 350	6 637 742

2. Compte de résultat

	31/12/2009	31/12/2008
Ventes hors taxes	8 969 987	9 711 213
Autres revenus	310 890	287 918
Prix de revient des ventes	- 7 141 468	- 7 715 715
REVENU COMMERCIAL	2 139 409	2 283 416
Charges de personnel	- 831 966	- 889 110
Autres charges	- 666 720	- 664 824
Amortissements et provisions	- 196 397	- 189 326
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	444 326	540 156
Autres produits opérationnels	-	53 128
Autres charges opérationnelles	- 62 104	- 19 120
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	382 222	574 164
Produits financiers	12 432	44 826
Charges financières	- 85 113	- 89 182
RÉSULTAT FINANCIER	- 72 681	- 44 356
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1 047	969
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	310 588	530 777
Charge d'impôt	- 88 898	- 144 695
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES	221 690	386 082
Résultat net des activités arrêtées	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	221 690	386 082
Intérêts minoritaires	- 11 362	- 12 857
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	210 328	373 225



Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Guyenne et Gascogne SA, tels qu'ils sont présentés aux pages 41 à 66 et joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe relative aux modalités d'élaboration des états financiers consolidés qui expose la mise en œuvre de la norme IAS 1 révisée.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêt de ses comptes consolidés, le groupe Guyenne et Gascogne SA est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment :

- La valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles. Les notes 3.3.2 et 3.3.3 de l'annexe prévoient les modalités d'évaluation et de dépréciation de ces actifs ;
- La comptabilisation des provisions commentée à la note 3.3.8 de l'annexe ;
- La valorisation des avantages du personnel présentée à la note 3.3.9 de l'annexe.

Pour l'ensemble des éléments ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliqués.

Nos travaux ont par ailleurs consisté à apprécier les données, les hypothèses et le caractère raisonnable sur lesquels se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe Guyenne et Guyenne, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la documentation disponible. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Mérignac, le 22 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

FIGEOR
Michel CHARPENTIER
Associé

AUDIAL Expertise & Conseil
Esmeralda GONZALEZ
Associée

Comptes sociaux

1. Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	2009			2008	
	Note	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles		33 364	9 154	24 210	25 988
Immobilisations corporelles		268 642	145 948	122 694	120 525
Immobilisations financières		82 120	0	82 120	91 327
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2.1	384 126	155 102	229 024	237 840
Stocks :					
Approvisionnements		36	0	36	25
Marchandises	2.2	41 604	846	40 758	39 316
Créances :					
Clients et comptes rattachés	2.3	873	182	691	331
Autres créances	2.3	33 047	333	32 714	47 345
Divers :					
Valeurs mobilières de placement	2.4	23 068	0	23 068	32 160
Disponibilités		22 220	0	22 220	10 304
Charges constatées d'avance	2.3	583	0	583	634
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		121 431	1 361	120 070	130 115
TOTAL GÉNÉRAL		505 557	156 463	349 094	367 955



(En milliers d'euros)

Passif	Note	2009	2008
Capital social	2.6	106 385	108 293
Prime d'émission		659	659
Réserve légale		10 829	10 829
Autres réserves		68 046	65 341
Report à nouveau		27 350	- 32 124
Résultat de l'exercice		29 775	94 741
Provisions réglementées	2.7	9 277	7 867
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2.5	252 321	255 606
Provisions pour risques		1 340	1 174
Provisions pour charges		6 825	6 348
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.7	8 165	7 522
Dettes financières :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 803	6 738
Emprunts et dettes financières divers	2.8	6 458	6 046
Dettes d'exploitation :			
Fournisseurs et comptes rattachés		48 761	67 737
Dettes fiscales et sociales		21 717	18 744
Dettes diverses :			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 279	2 781
Autres dettes diverses		3 464	2 751
TOTAL DES DETTES	2.9	88 482	104 797
Produits constatés d'avance		126	30
TOTAL GÉNÉRAL		349 094	367 955

2. Compte de résultat

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	2.10	515 198	516 311
Production vendue (biens et services)	2.11	3 157	3 608
Autres produits	2.12	754	259
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2.13	1 568	1 410
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		520 677	521 588
Achats consommés		393 494	400 538
Autres achats et charges externes		33 922	35 934
Impôts, taxes et versements assimilés		9 026	8 466
Charges de personnel		63 092	59 823
Dotations aux amortissements sur immobilisations		13 349	12 609
Dotations aux provisions sur actif circulant		982	987
Dotations aux provisions pour risques et charges		702	588
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		514 567	518 945
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 110	2 643
Quote-part de résultat des opérations faites en commun		-	- 3
Produits financiers de participations	2.15	27 219	91 381
Autres produits financiers		792	1 610
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		28 011	92 988
Dotations financières aux amortissements et provisions		-	4
Intérêts et charges assimilés		82	417
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		82	421
RÉSULTAT FINANCIER		27 929	92 567
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		34 039	95 210
Produits exceptionnels		4 876	35 814
Charges exceptionnelles		6 297	35 454
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.16	- 1 421	360
Impôt sur les bénéfices	2.17	- 2 843	- 829
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		29 775	94 741



3. Tableau de trésorerie

(En milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Bénéfice net	29 775	94 741
Dotations aux amortissements	13 358	12 640
Variation des provisions	2 052	2 305
Résultat de cession des immobilisations	106	- 2 700
AUTOFINANCEMENT	45 291	106 986
Variation du besoin en fonds de roulement	1 772	- 2 372
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	47 063	104 614
Acquisition d'immobilisations	- 18 022	- 22 050
Titres de participation	-	- 1 748
Cession d'immobilisations	4 169	567
Cession de titres immobilisés	-	35 035
Variation des créances sur immobilisations	- 3 685	-
Variation des dettes sur immobilisations	- 502	620
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 18 040	12 424
Dividende versé	- 25 266	- 83 877
Remboursement d'emprunts	-	- 56
Acquisition d'actions propres	-	- 9 204
Prêts accordés et dépôts versés	- 51	- 44
Encaissement sur prêts et dépôts	53	70
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	- 25 264	- 93 111
Variation de la trésorerie	3 759	23 927
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	35 726	11 799
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	39 485	35 726

4. Participations

(En milliers d'euros)

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital	Valeur des titres	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé par Guyenne et Gascogne
Sogara SAS 1, rue Jean Mermoz ZAE Saint Guénault 91002 Evry Siren : 662 720 341	25 000	296 869	50,00 %	58 067	-	-	40 701	40 708	27 219
Gerflo SA 60, quai Mousserolles 64100 Bayonne Siren : 344 895 206	959	4 278	99,96 %	14 762	-	-	620	323	-
Somafre SA 60, quai Mousserolles 64100 Bayonne Siren : 388 091 217	48	298	99,90 %	3 845	-	-	118	76	-
Sacir SAS 60 avenue du Capitaine Resplandy 64100 Bayonne Siren : 775 598 394	73	910	100,00 %	3 513	-	-	150	9	-
Ets Quinzani SAS Rue de la Poste 47600 Nérac Siren : 328 860 234	100	- 135	100,00 %	1 718	524	-	150	3	-
Europa Discount Sud-Ouest 120 rue du Général Malleret Joinville 94405 Vitry-sur-Seine Siren : 389 956 932	150	2	20,00 %	30	0	-	-	- 1	-



5. Annexe aux comptes sociaux

1. Règles et méthodes comptables

1.1 – Principes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

1.2 – Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux ont été soit acquis, soit apportés à la société à l'occasion de l'absorption des filiales. Ces fonds ne sont pas amortis ; ils font cependant l'objet d'une provision pour dépréciation si nécessaire, leur valeur étant estimée au niveau de chaque hypermarché ou de chaque groupe de supermarchés (3 zones définies) et appréciée en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Les logiciels sont amortis sur une durée de trois à cinq ans.

1.3 – Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'acquisition inclus à compter du 1^{er} janvier 2005), ou à leur valeur d'apport, à l'exception de celles acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée normale d'utilisation :

Constructions gros œuvre	40 ans
Autres constructions	10 et 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques	5 à 8 ans
Matériel et outillage	3 à 6 ans
Matériel de transport	4 à 6 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations sont amorties suivant le seul mode linéaire.

1.4 – Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, sauf pour la participation dans Sogara qui a été modifiée à l'occasion de la réévaluation légale au 31 décembre 1976. Ils font l'objet, éventuellement, d'une provision pour dépréciation tenant compte de la situation nette corrigée à la clôture de l'exercice et des perspectives de la société considérée.

1.5 – Stocks

La valeur brute des stocks constitués principalement de marchandises comprend le coût d'achat et les coûts logistiques sous déduction des avantages différés. Le coût d'achat correspond au dernier prix facturé ; compte tenu de leur rotation rapide, cette valorisation est proche de la méthode « premier entré - premier sorti ». Les coûts logistiques incluent tous les frais jusqu'à la livraison des produits aux magasins. Les avantages différés reprennent les ristournes ainsi que les services facturés aux fournisseurs. Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

1.6 – Provisions réglementées

Ce poste correspond aux amortissements dérogatoires. Il enregistre essentiellement l'écart d'amortissement entre le calcul comptable et le calcul fiscal.

1.7 – Provisions pour risques et charges

Le poste provisions pour risques correspond à des procédures contentieuses à caractère commercial et prud'homal.

Les provisions pour charges concernent les engagements de départ à la retraite, les engagements de médailles du travail et des impôts à décaissement différé.

Les engagements de retraite et de médailles du travail sont évalués par un actuinaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, cette obligation finale est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- départs en retraite à l'initiative des salariés,
- âge de départ : dès que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein,
- taux de rotation décroissant par tranche d'âge,
- table de mortalité : INSEE 2001-2003,
- progression annuelle des salaires futurs : 2,75 % (inflation comprise),
- taux de charges sociales : de 37 à 43 % selon les catégories de salariés,
- taux d'actualisation : 4,90 %.

En matière de médailles du travail, la société a évalué cet engagement selon les mêmes méthodes que pour les prestations de retraite. Le taux de revalorisation retenu est de 2%.

2. – Notes sur les comptes sociaux

2.1 – Etat de l'actif immobilisé

(En milliers d'euros)

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/08	Fusion- absorption de filiales	Virements poste à poste	Augmentation	Cessions, mises au rebut	Valeur brute 31/12/09
Logiciels	9 270	-	-	234	25	9 479
Fonds commerciaux	25 380	-	-	-	1 718	23 662
Autres immobilisations incorporelles	103	-	-	120	-	223
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 753	0	0	354	1 743	33 364
Terrains	38 714	-	-	1 905	2 386	38 233
Constructions	156 674	-	251	7 622	4 983	159 564
Installations techniques, matériel et outillage	59 607	-	-	5 976	2 997	62 586
Autres immobilisations corporelles	6 447	-	-	320	398	6 369
Immobilisations en cours	296	-	- 251	1 845	-	1 890
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	261 738	0	0	17 668	10 764	268 642
Participations	81 935	-	0	-	-	81 935
Créances rattachées à des participations	0	-	0	-	-	0
Autres titres immobilisés	42	-	0	-	-	42
Prêts	84	-	0	45	53	76
Autres immobilisations financières	9 266	-	0	5	(1) 9 204	67
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	91 327	0	0	50	9 257	82 120
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	387 818	0	0	18 072	21 764	384 126

(1) Annulation des 119 288 actions propres.



Amortissements et provisions	Amortissements et provisions 31/12/08	Fusion-absorption de filiales	Augmentation, dotations de l'exercice	Diminution, cessions, mises hors service	Reprises de provision	Amortissements 31/12/09
Logiciels	8 690	-	406	25	-	9 071
Autres immobilisations incorporelles	75	-	8	-	-	83
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 765	0	414	25	0	9 154
Terrains	13 038	-	1 148	1 273	-	12 913
Constructions	79 744	-	6 465	3 609	-	82 600
Installations techniques, matériel et outillage	43 164	-	4 920	2 938	-	45 146
Autres immobilisations corporelles	5 267	-	410	388	-	5 289
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	141 213	0	12 943	8 208	0	145 948
Titres de participation	0	-	-	-	-	0
Autres immobilisations financières	0	-	-	-	-	0
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	0	0	0	0	0
TOTAL	149 978	0	13 357	8 233	0	155 102
Dotations linéaires			13 348			
Dotations financières			-			
Dotations exceptionnelles			9			
Soit dotation globale de l'exercice			13 357			

2.2 – Stocks de marchandises

	Valeur au 31/12/09	Valeur au 31/12/08
Valeurs brutes	41 604	40 084
Décote	- 846	- 768
VALEURS NETTES	40 758	39 316

Les stocks au 31 décembre 2009 ont été évalués comme indiqué en note 1.5 des règles et méthodes comptables.

2.3 – Créances

	Valeur brute	Moins d'un an	Plus d'un an	Provision	Valeur nette 31/12/09	Valeur nette 31/12/08
Clients et comptes rattachés	873	873	-	182	691	331
Fournisseurs (ristournes et avoirs à recevoir) ⁽¹⁾	23 443	23 443	-	-	23 443	40 851
Créances sociales et fiscales	3 040	3 040	-	-	3 040	4 688
Comptes courants des filiales	526	526	-	-	526	411
Créances sur immobilisations	3 685	3 685	-	-	3 685	0
Autres créances	2 353	2 353	-	333	2 020	1 395
TOTAL DES CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	33 920	33 920	0	515	33 405	47 676
Charges constatées d'avance	583	456	127	-	583	634
TOTAL GÉNÉRAL	34 503	34 376	127	515	33 988	48 310

Postes du bilan où sont inclus des produits à recevoir	31/12/09	31/12/08
Clients et comptes rattachés	13	26
Fournisseurs (ristournes et avoirs à recevoir) ⁽¹⁾	22 978	39 847
Créances sociales et fiscales	704	733
Autres créances	602	615
TOTAL GÉNÉRAL	24 297	41 221

⁽¹⁾ La diminution de ce poste est due au transfert d'une partie des marges arrière sur les factures d'achat.

2.4 – Valeurs mobilières de placement

	31/12/09		31/12/08	
	Valeur comptable	Valeur boursière	Valeur comptable	Valeur boursière
Sicav monétaires	7 985	7 986	11 117	11 134
Billets de trésorerie	15 000	15 000	20 800	20 800
SOUS TOTAL	22 985	22 986	31 917	31 934
Intérêts courus	83		243	
TOTAL	23 068		32 160	

2.5 – Evolution des capitaux propres

Situation nette au 31 décembre 2008	160 865
Bénéfice de l'exercice 2008	94 741
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	255 606
Distribution dividende	- 25 266
Annulation actions propres	- 9 204
Provisions réglementées	1 410
Bénéfice exercice 2009	29 775
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2009	252 321

2.6 – Composition du capital social

Le capital est composé de 6 649 047 actions de 16 euros nominal (contre 6 768 335 au 31 décembre 2008). Il a été réduit en 2009 par l'annulation des 119 288 actions propres que la société avait rachetées au cours de l'exercice 2008.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites sous la forme nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.



2.7 – Etat des provisions

	Montant au 31/12/08	Fusion - absorption de filiales	Augmentation, dotations de l'exercice	Diminution, reprises de l'exercice	Montant au 31/12/09
Amortissements dérogatoires	7 867	-	1 916	506	9 277
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	7 867	0	1 916	506	9 277
Pour risques ⁽¹⁾	1 174	-	176	10	1 340
Pour charges (engagements de retraite)	5 603	-	526	-	6 129
Pour charges (médailles du travail)	361	-	-	1	360
Pour impôts ⁽²⁾	315	-	-	31	284
Pour impôts ⁽³⁾	69	-	-	17	52
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 522	0	702	59	8 165

⁽¹⁾ Reprise de provision devenue sans objet (pas de charge comptabilisée sur 2009)

⁽²⁾ Impôt sur la plus-value de fusion des filiales absorbées en 2004

⁽³⁾ Impôt sur la plus-value relative aux immobilisations détruites lors de l'incendie du siège social en 2003

2.8 – Emprunts et dettes financières divers

	31/12/09	31/12/08
Comptes courants des filiales	6 142	5 733
Autres	316	313
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	6 458	6 046

2.9 – Etat des dettes

	Montant brut au 31/12/2009	Degré de liquidité			Montant au 31/12/2008
		Un an au plus	Un à cinq ans	Plus de cinq ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 803	5 803	-	-	6 738
Emprunts et dettes financières divers	6 458	6 142	316	-	6 046
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	48 761	48 761	-	-	67 737
Dettes fiscales et sociales	21 717	21 717	-	-	18 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 279	2 279	-	-	2 781
Autres dettes diverses	3 464	3 464	-	-	2 751
Produits constatés d'avance	126	126	-	-	30
TOTAL DES DETTES	88 608	88 292	316	0	104 827

⁽¹⁾ La diminution de ce poste est due :

- au transfert d'une partie des marges arrières sur les factures d'achat,
- à la réduction des délais de paiement (loi LME).

Postes du bilan où sont incluses des charges à payer	31/12/09	31/12/08
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	178	182
Fournisseurs et comptes rattachés	11 942	16 724
Dettes fiscales et sociales	12 679	10 846
Autres dettes diverses	2 841	1 956
TOTAL GÉNÉRAL	27 640	29 708

2.10 – Ventilation des ventes hors taxes par type d'activité

	31/12/09	31/12/08
Hypermarchés	270 844	279 588
Supermarchés	247 296	239 277
Entrepôts (ventes en gros)	407	685
RECETTES BRUTES	518 547	519 550
Réductions sur ventes accordées	- 3 349	- 3 239
RECETTES NETTES	515 198	516 311

2.11 – Production vendue (biens et services)

	31/12/09	31/12/08
Ventes de déchets	60	220
Commissions perçues	623	604
Loyers galeries marchandes	1 853	1 997
Autres produits locatifs	438	494
Produits divers	183	293
TOTAL PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 157	3 608

2.12 – Autres produits

	31/12/09	31/12/08
Subvention d'exploitation	286	235
Produits de gestion courante ⁽¹⁾	468	24
TOTAL	754	259

⁽¹⁾ dont 458 k€ d'écart sur le programme de fidélité.

2.13 – Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges

	31/12/09	31/12/08
Reprises de provisions d'exploitation	899	919
Transfert de charges	669	491
TOTAL	1 568	1 410



2.14 – Profits sur exercices précédents

	31/12/09	31/12/08
Avantages différés	1 349	61
Produits divers	117	0
Dégrèvement taxe vidéogrammes	62	13
Dégrèvement taxes foncières	19	0
TOTAL	1 547	74

2.15 – Résultat financier

	31/12/09	31/12/08
Les produits financiers de participation correspondent au dividende reçu de :		
Sogara	27 219	91 381

Sogara a versé, en 2008, un dividende majoré du fait de la distribution exceptionnelle reçue de Centros Comerciales Carrefour en décembre 2007.

2.16 – Résultat exceptionnel

	31/12/09	31/12/08
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	201	23
Sur opérations en capital ⁽¹⁾	4 169	35 594
Sur reprises de provisions et transferts de charges ⁽²⁾	506	197
TOTAL	4 876	35 814
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	97	149
Sur opérations en capital ⁽³⁾	4 275	33 204
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions ⁽⁴⁾	1 925	2 101
TOTAL	6 297	35 454
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 421	360
⁽¹⁾ dont prix de cession d'immobilisations	4 169	515
dont prix de cession des titres Société Nouvelle Sogara	-	35 035
⁽²⁾ dont reprise sur amortissements dérogatoires liée aux constructions « gros oeuvre »	506	147
⁽³⁾ dont valeur des immobilisations cédées	4 275	376
dont valeur des titres Société Nouvelle Sogara	-	32 490
⁽⁴⁾ dont dotation aux amortissements dérogatoires liée aux constructions « gros oeuvre »	1 916	2 070

2.17 – Calcul de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/09		31/12/08	
	Résultat imposable	Impôt	Résultat imposable	Impôt
Résultat courant comptable	34 039		95 210	
Réintégrations	3 985		3 918	
Déductions	- 2 341		- 5 910	
Dividende Sogara	- 27 219		- 91 381	
Quote-part de frais et charges sur dividende Sogara	1 361		4 569	
BASE IMPOSABLE SUR RÉSULTAT COURANT	9 825	3 274	6 406	2 046
Résultat exceptionnel	- 1 421		360	
Réintégrations	⁽¹⁾ 1 723		7	
Plus-value sur cession des titres Société Nouvelle Sogara	-		- 2 545	
Quote-part de frais et charges sur cession des titres Société Nouvelle Sogara	-		127	
BASE IMPOSABLE SUR RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	302	101	- 2 051	- 655
Réduction d'impôt dons aux œuvres		- 532		- 562
TOTAL IS À PAYER		2 843		829

⁽¹⁾ Plus-value de cession en sursis d'imposition

2.18 – Allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	31/12/09	31/12/08
Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)	831	832
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	1 472	1 482
TOTAL	2 303	2 314
Allègement de la dette future d'impôt	793	797



3. – Autres informations

(En milliers d'euros)

3.1 – Engagements hors bilan

	31/12/09	31/12/08
Engagements donnés :		
Engagements liés aux contrats de location	5 203	5 644
Engagements d'achats et travaux immobiliers	5 500	3 700
Cautions données	-	-
TOTAL	10 703	9 344
Droits individuels à la formation acquis par les salariés et non exercés à la clôture de l'exercice	172 105 heures	145 992 heures
Engagements reçus :		
Loyers de galeries marchandes à recevoir	10 146	10 648
Cautions reçues	185	185
TOTAL	10 331	10 833

3.2 – Comptes consolidés

Guyenne et Gascogne présente des comptes consolidés.

3.3 – Postes du bilan concernant les sociétés du groupe

	31/12/09	31/12/08
Actif :		
Participations	81 935	81 935
Clients	70	69
Autres créances	524	411
Passif :		
Emprunts et dettes financières divers	6 142	5 732
Fournisseurs	6	14

3.4 – Titres immobilisés

	Nombre d'actions	Pourcentage détenu	Valeur brute	Valeur nette
Participations :				
Sogara SAS	800 553	50,00 %	58 067	58 067
Sogara France SAS	1	NS	0	0
Europa Discount Sud-Ouest	2 000	20,00 %	30	30
Gerflo SA	59 912	99,96 %	14 762	14 762
Somafre SA	2 997	99,90 %	3 845	3 845
Sacir SAS	4 800	100,00 %	3 513	3 513
Ets Quinzani SAS	2 500	100,00 %	1 718	1 718
TOTAL			81 935	81 935
Autres titres immobilisés :				
Herrikoa	8 000	NS	20	20
Aquitaine création Investissement	150	NS	22	22
TOTAL			42	42

3.5 – Effectif au 31 décembre

	31/12/09	31/12/08
Cadres	176	178
Agents de maîtrise et techniciens	282	281
Employés et ouvriers	1 626	1 662
TOTAL	2 084	2 121

3.6 – Rémunérations des dirigeants

En milliers d'euros	2009	2008
Les rémunérations versées aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'élèvent à :	863	848
Dont au titre des jetons de présence	120	72



6. Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

(Chiffres en euros)

	2009	2008	2007	2006	2005
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social	106 384 752	108 293 360	108 293 360	108 293 360	108 293 360
Nombre d'actions émises	6 649 047	6 768 335	6 768 335	6 768 335	6 768 335
Nominal de l'action	16	16	16	16	16
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES :					
Chiffre d'affaires hors taxes	515 197 807	516 311 491	496 031 168	482 512 596	461 331 905
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	48 171 070	110 742 944	45 475 461	36 032 614	39 061 100
Impôt sur les bénéfices	2 842 543	828 724	747 630	1 394 403	1 986 722
Résultat après impôt, amortissements et provisions	29 775 281	94 740 620	30 870 288	21 288 427	24 616 116
Montant des bénéfices distribués	25 266 379	86 634 688	23 689 172	21 658 672	17 936 088
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION :					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	6,82	16,24	6,61	5,12	5,48
Résultat après impôt, amortissements et provisions	4,48	14,00	4,56	3,15	3,64
Dividende versé à chaque action	3,80	12,80	3,50	3,20	2,65
PERSONNEL :					
Nombre de salariés	2 084	2 121	2 113	2 069	2 048
Montant de la masse salariale	44 288 067	43 500 765	41 055 880	39 251 762	37 061 333
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	16 669 424	15 378 788	14 306 657	12 563 176	13 628 250

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Guyenne et Gascogne SA, tels qu'ils sont présentés aux pages 68 à 82 et joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes, la Société Guyenne et Gascogne SA est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et charges, dont :

- actifs immobilisés incorporels : la note 1.2. de l'annexe expose les modalités de calcul de la dépréciation éventuelle ;
- titres de participation tels que mentionnés à la note 1.4. Immobilisations financières de l'annexe ;
- valorisation des stocks tels que décrits dans la note 1.5 de l'annexe ;
- estimation des ristournes et avoirs à recevoir des fournisseurs figurant à la note 2.3 de l'annexe ;
- provision pour engagements de retraite et avantages au personnel : les hypothèses retenues et modalités de calcul sont exposées à la note 1.7 de l'annexe.



Pour l'ensemble des éléments indiqués ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes annexes ; nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, la comparaison avec les périodes précédentes ainsi que la documentation disponible et nous avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 22 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

FIGEOR
Michel CHARPENTIER
Associé

AUDIAL Expertise & Conseil
Esmeralda GONZALEZ
Associée

Rapport spécial des commissaires aux comptes

sur les conventions et engagements réglementés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Personnes concernées :

Les membres du directoire, Messieurs Bertrand de MONTESQUIOU, Jean BOUTSOQUE et Marc LEGUILLETTE.

Nature et objet :

Engagement de verser une indemnité de départ au profit des membres du directoire lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite.

Modalités :

Chaque membre du directoire recevra de votre société une indemnité de départ lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite.

Cette indemnité est fixée à 0,5 mois de la précédente rémunération annuelle du mandat par année de présence dans la société, dans une limite fixée à un an de rémunération.

Le versement de cette indemnité est subordonné à la réalisation d'un critère de performance basé sur l'évolution du bénéfice net consolidé.

Cette convention autorisée par votre conseil de surveillance du 19 septembre 2006 a été complétée par votre conseil de surveillance du 8 janvier 2009 qui a fixé le critère de performance.

Fait à Mérignac, le 22 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

FIGEOR
Michel CHARPENTIER
Associé

AUDIAL Expertise & Conseil
Esmeralda GONZALEZ
Associée



Résolutions de l'assemblée générale mixte

Résolutions à caractère ordinaire

Première résolution (approbation des comptes sociaux de l'exercice)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire, des observations du conseil de surveillance, du rapport de la Présidente du conseil de surveillance et des rapports des commissaires aux comptes, approuve :

- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (bilan, compte de résultat et annexe), tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 29 775 281 €,
- les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve spécialement le montant global (mentionné dans le rapport du directoire) des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts ainsi que l'impôt correspondant.

Deuxième résolution (approbation des comptes consolidés de l'exercice)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (bilan, compte de résultat et annexe consolidés), tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 25 012 000 €,
- les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (approbation des conventions réglementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du code de commerce, et statuant sur ce rapport, déclare approuver les dites conventions.

Quatrième résolution (affectation du résultat)

- L'assemblée générale approuve l'affectation du bénéfice proposée par le directoire :

Bénéfice de l'exercice	29 775 281
Report à nouveau antérieur	27 350 241
Montant à répartir	57 125 522
Dividende (6 649 047 x 3,80 €)	25 266 379
Autres réserves	5 000 000
Report à nouveau	26 859 143

Elle décide la distribution d'un dividende de 3,80 € pour chacune des 6 649 047 actions existant au 31 décembre 2009, ce dividende sera payable le 28 mai 2010.

L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison des actions auto-détenues lors de la mise en paiement seront affectées au « report à nouveau ». Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes des trois derniers exercices se sont respectivement élevés à :

	2008	2007	2006
Nombre d'actions rémunérées	6 768 335	6 768 335	6 768 335
Nominal	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Dividende net	* 12,80 €	3,50 €	3,20 €

* dont 9 euros d'acompte sur dividende versé en mai 2008

Cinquième résolution (autorisation d'achat de ses propres actions par la société)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 5 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 332 452 actions.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au directoire par l'assemblée générale mixte du 20 mai 2009.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 90 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 29 920 680 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Résolution à caractère extraordinaire

Sixième résolution (augmentation de capital réservée aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise)

- L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du directoire et de l'affectation des sommes recueillies par le plan d'épargne d'entreprise à l'acquisition d'actions émises par la société, statuant en application des articles L.225-129-6 al 2 du code de commerce et L.3332-18 à L.3332-24 du code de travail, décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à une augmentation du capital au bénéfice des personnes et dans les conditions qui sont prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du code du travail.

Septième résolution (pouvoirs pour les formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au directoire pour effectuer toutes formalités de dépôt et publication.



Attestation du responsable du rapport financier annuel

« *J'atteste, à ma connaissance :*

- que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- et que le rapport de gestion du directoire présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Fait à Bayonne, le 22 avril 2010

Marc LEGUILLETTE
Membre du directoire